Périodique d'information agricole diffusé le jeudi auprès de tous les exploitants agricoles de Wallonie

WWW.PLEINCHAMP.BE









## **SOMMAIRE**

#### **Actualités**

Le Regard de Marianne	3
Benoit Cassart : un véritable homme de terrain à l'Europe	4
Fin d'une saga	
pour la restauration de la nature,	
le début d'une autre	5
L'agriculture wallonne a rendez-vous	
ce vendredi avec le duo Bouchez-Prévot	5
Accord sur les bases forfaitaires	
de taxation des agriculteurs	6-7
Garder sa comptabilité de gestion	
pour sa transmission	8
Sauvegarder les pollinisateurs: la PAC	
et au-delà	10
Les fermes à bras ouverts ces 29 et 30 juin	- 11
Agrotourisme	
Une caravane dans votre exploitation?	- 11

#### Hymne de nos campagnes

Orage du 12 mai: le verdict	
des commissions de constatation	12
De leurs dégâts, les ratons	
s'en lavent les mains	13
Rendez-vous aux coins des champs	
des agriculteurs sombreffois le 30 juin	13

#### **Cultures**

Avis Cepicop	14
Attention à vos conditions de transport et de stockage des céréales!	15
Pas d'accord avec Fegra sur les frais de séchage 2024	15
Des drones pour semer ses couverts  DuratechFarm : la technologie  au service de l'irrigation	16 17
ad out viou do tilligation	• • •

Elevage	
Retour sur l'Assemblée générale de la Confédération laitière belge	18
Consigne canettes: vers une solution commune aux 3 régions	18
La boucherie, une formation pleine de débouchées	19
Les marchés Pages ARSIA Agenda et petites annonces	20 21-28 29-31





**Pleinchamp SRL** Chaussée de Namur, 47 5030 Gembloux

Éditrice responsable : Marianne Streel

Rédactrice en chef : Olivia Leruth Contact rédaction : pleinchamp@fwa.be



Nous avons été très surpris ce lundi d'apprendre, comme de nombreux observateurs, le vote en Conseil des Ministres de la Loi sur la restauration de la nature. Cette loi européenne, décriée de toutes parts, pourra bientôt être érigée au rang de réelle saga, pleine de rebondissements, coups bas et revirements de situation... Outre le fait que le sujet n'était pas à l'ordre du jour, et qu'il n'y avait en principe pas de majorité pour faire passer ce texte au niveau de ce conseil, un revirement ce week-end de la ministre écologiste autrichienne – qui ne disposait pas de mandat de la part de ses régions, a précipité les choses et a remis ce sujet épineux à l'ordre du jour du conseil.

2050. Il s'agit de zones comme, par exemple, les tourbières. Et on trouve d'autre part la restauration de la biodiversité, pour laquelle 20% du territoire devra lui aussi être restauré.

Nous le répétons souvent : l'agriculture n'est en aucun cas opposée à la biodiversité et à l'environnement. Les agriculteurs sont depuis toujours bien conscients du lien qu'ils ont avec la nature. Pour produire de la qualité, il nous faut un sol, une nature, une biodiversité qui soient dans le meilleur état possible, c'est une évidence. Mais les objectifs qui sont donnés à notre secteur doivent être raisonnables.

Un revirement qui pose évidemment beaucoup de questions. Outre la situation autrichienne, où l'on parle d'éventuels recours contre ce positionnement surprise, et la légitimité de la mise à l'agenda tardive de ce point, passé avec la plus petite majorité, il faut rappeler que la loi sur la restauration de la nature avait d'abord été décriée par les différentes commissions du Parlement

européen. La Com Agri, la Com Envi, puis celle de la pêche s'étaient opposées à ce texte, arguant notamment de ses incidences sur les différents secteurs concernés et sur le manque de prise en charge financière des efforts ambitieux demandés.

Car l'objectif de ce texte est double. Il y a d'une part la volonté de restaurer la nature dans les zones dégradées, avec des objectifs assez stricts: au moins 30% pour 2030, au moins 60% pour 2040 et au moins 90% pour

Pour produire de la qualité, il nous faut un sol, une nature, une biodiversité qui soient dans le meilleur état possible, c'est une évidence.

Et nous devons constater qu'une fois de plus, ce n'est pas le cas. Malgré les manifestations, malgré les messages que nous avons fait passer depuis le début du mois de janvier, nous nous retrouvons face à un texte qui, même s'il a été allégé, pose encore des contraintes

tales importantes pour le secteur. Or, nous demandons vraiment à voir, en lieu et place de toutes ces contraintes, des mesures volontaires pour les agriculteurs, des mesures qui pourraient ainsi être – enfin - réellement efficaces.

A côté de cela, la question du budget alloué à cette nouvelle règlementation reste sur la table, dans l'attente de quelqu'un qui acceptera de s'en occuper. La FWA rappelle que toutes ces nouvelles contraintes auront un coût pour les exploitations agricoles. Et il est évident qu'il n'est nullement question que cela se fasse sans budget. L'agriculture n'accepte plus de voir son revenu raboté par des mesures obligatoires, sans aucune compensation financière. Un budget clair et précis doit donc être dédié à ce nouveau règlement, et non de nouveau pris dans le budget PAC, lequel a déjà subi suffisamment de changements d'orientation.

Nous rappelons également notre souhait de voir la Wallonie mettre en place, comme la Flandre l'a fait, une étude d'évaluation de ce règlement et de ses impacts économiques et juridiques sur l'horticulture et l'agriculture wallonnes. C'est évidemment un rappel que nous ferons très bientôt à notre futur ministre wallon de l'Environnement, avec qui nous serons ouverts à discuter ouvertement et directement.

Nous regrettons de nouveau de voir des objectifs chiffrés très ambitieux, obligatoires, et identiques sur tout le territoire européen, alors que notre pays fait partie des plus urbanisés d'Europe. Et nous regrettons évidemment d'avoir de nouveau un grand flou, peu de clarté et de cohérence concernant le budget qui sera dédié à l'application de ce règlement.

> La balle est désormais dans le camp de notre futur Gouvernement wallon, à qui reviendra la tâche d'en appliquer les termes sur notre territoire. Et nous serons là, dès les prémisses, pour nous assurer que la réalité de l'agriculture familiale wallonne soit comprise et, surtout, qu'elle soit respectée.

## **BENOÎT CASSART:**

## UN VÉRITABLE HOMME DE TERRAIN À L'EUROPE

Nous vous en parlions la semaine dernière, Benoît Cassart, agriculteur wallon et membre de la FWA, s'est vu attribuer le troisième siège remporté par le MR au Parlement européen. Un score historique pour le parti, boosté par la présence de Sophie Wilmès, superstar des voix de préférence, qui permet ainsi à un véritable homme de terrain d'accéder à la fonction d'eurodéputé. Ce défi, Benoît Cassart, « européen convaincu » selon ses propres termes, l'aborde avec confiance et enthousiasme, lui qui se présentait pour la troisième fois aux élections européennes. Votre Pleinchamp fait le point avec celui qui, après avoir porté de nombreuses années la voix de l'élevage, se fera désormais le porte-parole de tout le secteur agricole wallon au cœur de l'Europe.



Benoît Cassart lors de la manifestation du 26/02/24

Pleinchamp: La nouvelle du score historique du MR au niveau européen, et du troisième siège décroché par le parti, est tombée au cours de la nuit de dimanche à lundi. Comment l'as-tu appris et quelle a été ta réaction?

Benoît Cassart: J'étais au QG du MR à Bruxelles, Sophie Wilmès nous avait demandé d'y assister tous ensemble avec les candidats européens. Ce qui a été extraordinaire, et pas seulement lors de cette soirée mais tout au long de la campagne, c'était l'esprit d'équipe entre nous. Il faut dire que nous étions vraiment solidaires et que nous nous sommes tous tirés vers le haut les uns les autres. C'est ça qui explique en partie le résultat incroyable de cette année. Evidemment, l'élément majeur est la popularité incroyable de Sophie Wilmès, c'est elle qui a véritablement porté le score et qui a fait que la liste a dépassé les 900.000 voix alors qu'elle était en dessous des 500.000 en 2019. Mais elle a aussi su réunir sur sa liste des profils très différents tout en étant très complémentaires, elle a su aller chercher des personnes qui sont allées pêcher des voix dans de nombreux secteurs, et on peut dire que la mayonnaise a vraiment pris, on s'est tous vraiment entraidés. C'est assez dingue.

#### PC: Est-ce que tu t'attendais à un succès aussi fulgurant pour la liste MR cette année?

**BC:** Je dois avouer que je n'ai pas été complètement surpris, j'étais conscient qu'il y avait une réelle chance. Pour la bonne et simple raison que trois vieux renards de la politique l'avaient prédit : Louis Michel, Gérard Deprez et Marc Tarabella. Tous les trois m'avaient dit que j'avais une réelle chance de passer. Quand ces trois-là, qui cumulent ensemble plus de 50 ans d'expérience au Parlement européen et donc « sentent » bien les élections, te disent que tu as une chance, tu y crois.

#### PC: A côté des bonnes personnes, il y avait aussi des idées. Selon toi, quels étaient les points forts du programme défendu par le MR?

BC: De manière générale, le MR cartonne parce qu'il a mis en évidence qu'il fallait recréer une différence de revenu entre les gens qui travaillent et ceux qui bénéficient d'allocations sociales. Je suis un centriste, je suis sincèrement partisan d'un système qui prend en charge les gens qui vivent des difficultés, mais il faut pouvoir conserver un revenu supérieur pour ceux qui font avancer l'économie. Il y a eu un véritable déclic au niveau de la population autour de ce point-là. Mais je pense aussi qu'en ce qui me concerne, ce score est lié à la nécessité de rapprocher l'Europe et ses institutions de la réalité de terrain. Et je pense que beaucoup de gens y ont été sensible en ce qui me concerne. En plus de cela, la cause des agriculteurs a été fort médiatisée ces derniers mois. Si l'on réunit tout cela, qu'on le combine à la popularité de Sophie Wilmès, à l'expérience d'Olivier Chastel et au dynamisme de tous les jeunes sur la liste, ça fait forcément bingo.

#### PC: D'un point de vue personnel, c'est ta troisième participation, dont deux au MR et une auprès de Défi. Revenir au MR, c'était une évidence?

BC: Tout d'abord, je tiens à dire que je n'ai aucun problème avec Défi. Ce n'est pas un parti rural, mais ils ont toujours été super corrects avec moi, et m'ont donné l'occasion de défendre l'agriculture en 2019. Avant cela, j'avais déjà été candidat pour la liste MR. Mais au moment de la crise Vevibat, j'avais eu quelques divergences de vue avec le gouvernement fédéral, et ça n'aurait

Propos recueillis par Olivia Leruth

pas eu de sens d'être candidat sur la liste MR après cela. Ça a été une expérience très positive, et elle m'a aussi permis de me faire respecter par le MR car ma démarche et ma ligne de conduite restaient cohérentes. Pour ces élections-ci, la question s'est à nouveau posée, et cela faisait partie d'une démarche assez rationnelle, puisque mes relations de travail avec David Clarinval sont excellentes. Le MR a peut-être eu ce « plus » d'avoir cette sensibilité rurale qu'on retrouve moins chez

PC: On le sait, les libéraux sont souvent définis comme des défenseurs du libre-échange, et celui-ci n'a pas toujours joué en faveur des agriculteurs au cours de ces dernières années. Comment pensestu pouvoir faire peser la balance en faveur du monde agricole?

**BC**: Déjà lorsque j'entends ça, ça me fait beaucoup rire, car le PPE (Parti Populaire Européen, NdIr) et les socialistes ont été - autant que les libéraux - signataires de tous les accords de libre-échange depuis 30 ans. Aujourd'hui, tous les partis centristes, qu'ils soient de droite ou de gauche, sont d'accord pour dire qu'on est allés trop loin et qu'il faut mettre des balises à tout ça. Les clauses miroirs sont désormais incontournables, et je vais plus loin, elles n'ont de sens que si elles sont basées sur des complémentarités naturelles et plus sur du dumping social ou environnemental. Prenons un exemple concret : il est tout à fait logique qu'on exporte de la viande au Moyen orient, et que l'on en importe du pétrole. Mais il n'est pas logique qu'on importe de la viande d'Amérique du sud, il faut pouvoir faire la part des choses. Par contre je suis tout à fait contre l'idée de dire que tout commerce est mauvais. Pour moi, le commerce européen permet de rapprocher les peuples et de favoriser le bienêtre des populations. Mais cela doit être géré de manière rationnelle. La base, c'est qu'il est hors de question d'importer chez nous des aliments produits dans des conditions qu'on n'accepte pas sur notre territoire. Tout le monde est d'ailleurs d'accord là-dessus, ce n'est pas une idée qui m'appartient.

PC: On entend beaucoup parler d'un regroupement des Engagés et du MR au sein de Renew, le parti centriste européen. Qu'en pensestu? Est-ce faisable?

BC: Personnellement, je n'ai aucun problème avec Yvan Verougstraete, on s'entend d'ailleurs très bien. Et Renew pourrait s'en trouver renfor-

cé, alors qu'il a perdu des plumes au niveau européen au profit des partis des extrêmes. C'est d'ailleurs selon moi plus là que se tiendra le débat, dans la lutte contre l'intégrisme. Renew est un parti centriste, et c'est pour ça que je m'y retrouve bien. C'est aussi le plus européen des partis, ce qui me convient en tant qu'européen convaincu. J'ai toujours voulu aller à l'Europe, et nulle part ailleurs. Je suis très reconnaissant envers l'Europe. C'est vrai, c'est extraordinaire, l'Europe, c'est d'abord la paix entre peuples européens, la possibilité de faire prospérer notre économie, mais c'est aussi l'occasion de découvrir d'autres cultures... C'est une série d'avancées au niveau humain qui sont incroyables. Et c'est aussi là où se prennent toutes les décisions importantes au niveau agricole.

PC: Renew est aussi un parti avec une sensibilité environnementale assez marquée. Le MR ne serait-il pas plutôt du côté des conservateurs en ce qui concerne ses prises de position agricoles?

BC: C'est vrai, au niveau européen, le PPE (dans lequel siège actuellement les Engagés) est plus à droite que Renew, au contraire de ce que l'on voit en Belgique. Ce qui est important, c'est de rappeler que le MR n'est absolument pas un parti contre l'environnement. Nous demandons juste que l'on évolue de manière posée AVEC les agriculteurs et pas contre eux, et qu'on le fasse de manière réaliste. Un bel exemple est celui du nucléaire. Si l'on avait écouté les Ecolos, aujourd'hui on aurait tous froid. Dans le domaine alimentaire, on ne peut pas décider de passer à du zéro phyto alors que les technologies de rechange ne sont pas encore suffisamment au point aujourd'hui. On doit rester réalistes, mais avec l'ambition réelle d'évoluer, de manière cohérente et positive, en prenant en compte les progrès de la science, et en incluant le commerce international. Si l'on arrive à prendre en compte ces deux éléments, ce sera déjà un gros pas en avant. La pire chose qui pourrait arriver à l'Europe, c'est une transition écologique ratée, qui engendrerait une situation où nos fermes n'auraient plus de successeur, où l'agriculture deviendrait une espèce de jardinage qui ne produit plus de nourriture, et qui nous forcerait à avoir recours à l'import pour nous nourrir. Et nous n'aurions plus aucun moyen de négocier les standards auxquels devront répondre les produits importés, car nous n'allons évidemment pas arrêter de nous nourrir. Ecologiquement, ce serait un non-sens complet. La disparition de notre agriculture serait la pire catastrophe écologique



Sophie Wilmès, Benoît Cassart et Aline Depas

que l'on pourrait connaître. Je suis donc partisan d'une agriculture qui avance progressivement, avec le progrès scientifique et le commerce, plutôt qu'un retour au à l'agriculture « rêvée » qui était celle de nos grands-parents.

PC: Ce nouveau poste est un énorme défi pour l'homme de terrain, déjà bien occupé, que tu es. Comment pourras-tu gérer cette nouvelle casquette européenne avec tout le reste?

BC: Il va évidemment falloir que je me réorganise au niveau de mes activité. J'ai déjà trois casquette : je suis secrétaire général de la Fédération des marchands, qui malgré qu'elle soit une toute petite association, prend pas mal de temps ; il y a aussi ma ferme, où je n'exclus pas de devoir peut-être réduire le cheptel ; puis évidemment ma société Fabroca, qui commercialise des paillettes en BBB et qui compte 4 vendeurs. Je cherche déjà activement quelqu'un pour me remplacer au quotidien pour la Fédération des marchands, pour me libérer du temps mais aussi pour des raisons déontologiques, je ne peux pas être représentant d'un lobby, même si mon but reste de représenter la filière. Il n'y a aucune incompatibilité pour le reste. Ma priorité est de gérer de manière optimale mon mandat européen, car c'est une chance pour l'agriculture wallonne d'avoir quelqu'un qui soit réellement issu du terrain. Et je vais maintenant devoir me constituer une équipe pour travailler de manière pointue et fouillée. Ma représentation, c'est la représentation du secteur agricole au Parlement Européen. Ce ne sera pas toujours évident, c'est un secteur compliqué où il y a parfois des intérêts divergents, il faudra pouvoir faire des arbitrages. Mais c'est toutes les filières de l'élevage et de agriculture que je défens, pas un maillon de la chaine contre un autre. Mon enjeu principal de ces jours-ci sera de m'entourer des bonnes personnes.

PC: Quand entreras-tu pleinement en fonction ? As-tu déjà pu réfléchir aux commissions que tu souhaiterais rejoindre?

BC: J'entrerai en fonction le 16 juillet, au moment du premier vote du Parlement Européen, qui sera celui de la présidence du Parlement européen. D'ici là, j'espère être entièrement opérationnel avec une bonne équipe, et m'être déjà penché sur certains dossiers. Pour les commissions, j'ai demandé l'agriculture er priorité évidemment, ainsi que la suppléance pour deux autres commissions, le transport évidemment, dans laquelle devraient se discuter les nouvelles règles en matière de transport animal mais aussi certains enjeux environnementaux, et le fonds européen de développement régional. Nous en avons discuté à trois avec Sophie Wilmès et Olivier Chastel, on compte vraiment collaborer entre les trois selon nos compétences respectives.

## **FIN D'UNE SAGA**

## POUR LA RESTAURATION DE LA NATURE, LE DÉBUT D'UNE AUTRE

Lors du dernier Conseil des ministres de l'environnement sous présidence belge, les états membres se sont mis d'accord sur l'approbation du texte controversé de la Loi sur la restauration de la nature. Retour sur les principaux éléments de ce nouveau règlement.



Actualités

Ségolène Plomteux, Conseillère en politiques européennes Conseil, Analyse et politique (CAP)

C'est une saga dont on vous parle depuis plus d'un an, et qui a trouvé un dénouement ce lundi matin. Après des mois de négociations, le Conseil des ministres européens de



l'environnement a réussi à dégager une majorité qualifiée, c'est-àdire une double majorité des états membres représentant 65% de la population européenne, pour voter en faveur de la Loi sur la restauration de la nature.

Ce règlement européen imposera aux états membres d'établir et de mettre œuvre des mesures visant à restaurer 20% les écosystèmes dégradés dans les habitats terrestres et marins des États membres dégradés d'ici 2030, et 90% d'entre eux d'ici 2050. La proposition de texte avait fait l'objet d'âpres discussions au sein des institutions et avait d'abord été rejetée en Commission agriculture du Parlement européen au printemps 2023. Elle avait ensuite subi un allègement en session plénière avant d'être bloquée pendant de nombreux mois au Conseil des ministres. Finalement, c'est grâce à la liberté que la ministre de

### **Zoom fwa**



Etant le premier concerné par le sujet, le secteur agricole a toujours soutenu la transition climatique. Cependant la FWA regrette la façon dont ces objectifs ambitieux ont été élaborés, sans évaluation des effets économiques de ce règlement. De plus, la FWA déplore le manque de financement propre. La mise en œuvre de ce règlement devra faire l'objet de concertation pour rendre ce règlement réalisable sur le terrain.

l'Environnement autrichienne s'est octroyée, malgré l'interdiction de deux de ses entités fédérées, que le règlement a pu passer de justesse. La Belgique en charge des négociations depuis près de six mois, s'est quant à elle abstenue.

Les États membres devront désormais élaborer leurs plans stratégiques qui devront faire l'objet de l'approbation de la Commission européenne pour restaurer leurs habitats dégradés. Une première évaluation du règlement sera effectuée par la Commission européenne en 2033.

## L'AGRICULTURE WALLONNE A RENDEZ-VOUS CE VENDREDI AVEC

## LE DUO BOUCHEZ-PREVOT





Ils l'avaient annoncé, ils sont en train de le faire : le duo Bouchez-Prévôt est d'ores et déjà à l'ou-

vrage depuis ce lundi, consultant à tout va les membres de la société civile pour recueillir leurs réflexions sur l'avenir de la Wallonie et sur les aménagements à apporter à son fonctionnement.

La journée de lundi aura vu patrons et syndicats se succéder devant les deux fringants politiciens sur qui semble re-

poser désormais l'avenir de notre région pour les 5 années à venir. D'autres thèmes seront abordés tout

au long de la semaine, et l'agriculture y trouvera évidemment sa place: la FWA sera reçue ce vendredi à Namur par Georges-Louis Bouchez et Maxime Prévôt. Nous vous tiendrons évidemment informé des discussions dans notre prochaine édition du Pleinchamp!



## ACCORD SUR LES BASES FORFAITAIRES

### **DE TAXATION DES AGRICULTEURS (EXERCICE 2024 – REVENUS 2023)**

Durant ce mois de juin se sont tenues les discussions annuelles entre les organisations professionnelles agricoles (FWA - ABS -Boerenbond) et l'administration fiscale en vue d'établir les bases forfaitaires de taxation pour les agriculteurs. Ces rencontres ont une nouvelle fois permis de parvenir à un accord sur les montants entrant en compte dans la déclaration fiscale des exploitations agricoles. Nous vous livrons les résultats obtenus pour l'exercice fiscal 2024 - revenus 2023.

Les agriculteurs ont la possibilité d'utiliser les «barèmes» agricoles souvent appelés «forfaits» – pour déterminer leur revenu imposable. Ce système de bases forfaitaires de taxation fait chaque année l'objet d'une demande officielle des organisations professionnelles agricoles

auprès de l'administration fiscale.

#### Bénéfice «semi-brut»

Pour rappel, les barèmes se basent sur des revenus dits «semi-bruts». Ceux-ci sont des moyennes générales déterminées par région agricole et par spéculation. Ils s'appliquent à une majorité d'agriculteurs exerçant leur profession dans des conditions normales. Le revenu agricole étant tributaire de nombreux paramètres (météo, marchés mondiaux...), les rendements, prix de vente et coûts de production varient parfois fortement d'une année à l'autre. C'est la raison pour laquelle ces montants semi-bruts doivent

être revus et retravaillés chaque année pour prendre en compte les évolutions impactant le revenu imposable.

Le tableau ci-après reprend les montants applicables pour l'exercice fiscal 2024 - revenus 2023. À titre d'exemple, cela signifie que pour une exploitation en région limoneuse, pour un hectare exploité en superficie fourragère consacrée à la production laitière, on aura un bénéfice semi-brut de 1.095€; pour un hectare consacré au bétail viandeux, on aura un bénéfice semi-brut de 930€; et pour un hectare consacré aux grandes cultures, ce sera un bénéfice de 1.150€.

L'évolution des barèmes de ces 3 dernières années est reprise dans le graphique en page 7.

Attention, le calcul du bénéfice net imposable ne s'arrête pas là! Il faudra encore ajouter aux montants

Bénéfices semi-bruts de base applicables (en € à l'ha)

semi-bruts et ce, de manière individuelle pour chaque exploitation, les bénéfices complémentaires comme certaines aides, mais il sera également nécessaire de déduire certaines charges qui n'ont pas été prises en compte pour l'élaboration du semi-brut. Par exemple, on ne pourra pas déduire de manière individuelle les frais d'alimentation pour le bétail ou encore les frais d'engrais, de semences et plants, car ces postes de coûts ont déjà été pris en compte pour obtenir le montant semi-brut moyen. Par contre, sont notamment déductibles pour chaque exploitation de manière distincte: les fermages, certains travaux agricoles, les salaires, les cotisations sociales, les honoraires payés aux vétérinaires et aux conseils fiscaux, les intérêts d'emprunts professionnels... Le revenu net imposable de chaque exploitation ne se limite donc pas uniquement au revenu semi-brut!

#### **Détail des évolutions** des semi-bruts

#### - Secteur laitier

Le prix moyen du lait payé aux producteurs a connu une diminution de plus de 20%, après l'année 2022 où nous avons connu un prix du lait historiquement haut. La production movenne par vache s'est légèrement améliorée et les prix de vente du bétail laitier ont peu évolué par rapport à l'année précédente. Prenant en compte les postes de coûts comme l'énergie et l'alimentation qui ont enregistré des diminutions, le bénéfice semi-brut des superficies fourragères consacrées à la production laitière enregistre une baisse d'un peu plus de 35%. Ces évolutions sont reprises pour chaque région et sous-région agricole dans le tableau sous le libellé «Superficie fourragère affectée à la production laitière».

Les exploitations qui consacrent plus de 35 hectares à la production laitière doivent appliquer un système de progression, ce mécanisme n'a pas changé et est toujours en vigueur pour cet exercice fiscal. Cela signifie qu'à partir du 35ème hectare de la superficie fourragère affectée à la production laitière, on ajoute un complément au bénéfice semi-brut. Pour rappel, le complément varie chaque année en fonction du prix moyen du lait/100 litres. En 2023, il s'élevait à 43,8€ par 100 litres, une progression de 5€ sera d'application pour les revenus 2023 conformément au système en place. À noter que la progression court jusqu'au 115ème hectare, après quoi, celle-ci est plafonnée.

#### - Secteur bovins viandeux

Vu les prix de vente des bovins viandeux en hausse, le secteur connaît une augmentation de l'ordre de 6 à 7 % du montant semi-brut également en raison d'une diminution des coûts d'alimentation du bétail et des frais en énergie. En 2023, des montants importants relatifs aux sécheresses de 2022 et 2021 ont été perçus (presque 23 millions d'euros) et ceux-ci font aussi partie intégrante des bénéfices semi-bruts. Les semi-bruts pour l'activité bovins viandeux sont détaillés pour chaque région dans le tableau ci-contre sous le libellé «Superficie fourragère non affectée à la production laitière».

#### - Secteur grandes cultures

De manière générale, pour toutes les cultures, les coûts d'engrais et d'énergie ont diminué assez fortement alors que les prix des semences, des plants et des produits phyto ont augmenté. Le secteur a tout de même connu une baisse de rendements pour les céréales après une année en demi-teinte. Les prix ont également connu des niveaux plus bas (-35%) en raison du contexte géopolitique. L'année 2023 fut plus favorable que la campagne 2022 pour les pommes de terre au niveau des rendements, alors que les prix sont restés élevés, ce qui donne un résultat positif. Concernant les betteraves, l'année 2023 fut marquée par des rendements moindres mais avec des prix beaucoup plus intéressants que l'année précédente. Tous ces éléments aboutissent à un semi-brut grandes cultures en baisse d'environ 11 à 14 % par rapport à l'an dernier. Les montants relatifs aux différentes régions sont indiqués dans le tableau ci-contre sous le libellé «Autre superficie agricole ordinaire».

Le système de progression existant pour les agriculteurs cultivant des pommes de terre est maintenu. Cela signifie qu'un montant complémentaire est ajouté pour les hectares de pommes de terre. Pour rappel, ce système est applicable seulement

Bénéfices semi-bruts de base applicables (en € à l'ha)						
	Superficie fourragère affectée à la production laitière		Superficie fourragère non affectée à la production laitière		Autre superficie agricole ordinaire	
	Exercice 2023 Revenus 2022	Exercice 2024 Revenus 2023	Exercice 2023 Revenus 2022	Exercice 2024 Revenus 2023	Exercice 2023 Revenus 2022	Exercice 2024 Revenus 2023
Régions agricoles wallonnes						
Région sablo-limoneuse : Brabant et prolongement hennuyer (Ronquières, Henripont et Arquennes)	1.795	1.160	710	755	1.005	890
Région sablo-limoneuse : Nord du Hainaut (Partie des communes de Houthem et de Comines)	1.910	1.235	740	785	1.045	925
Région sablo-limoneuse : Nord du Hainaut (Région d'Orroir à Russeignies)	1.860	1.200	705	750	975	865
Région sablo-limoneuse : Nord du Hainaut (Région d'Ellezelles à Houtaing)	1.695	1.095	875	930	1.305	1.150
Région sablo-limoneuse : Enclave du centre du Hainaut (sauf Campine-hennuyère)	1.495	965	790	840	1.230	1.090
Région limoneuse : sauf Thuin et environs	1.695	1.095	875	930	1.300	1.150
Région limoneuse : Thuin et environs	1.695	1.095	875	930	1.265	1.120
Région herbagère (Liège) - Sous-région A - B	2.095	1.355	615	655	1.005	890
Région herbagère (Liège) - Sous-région C	1.710	1.105	540	575	865	765
Région herbagère (Liège) - Sous-région D	1.430	925	420	445	655	580
Campine hennuyère	1.270	820	670	715	1.045	925
Condroz : Liège - 1ère catégorie	1.570	1.015	780	830	1.165	1.030
"Condroz : Liège - 2ème catégorie; Condroz : Namur - lère catégorie; Condroz : Hainaut"	1.340	865	645	685	925	820
"Condroz : Liège - 3ème catégorie; Condroz : Namur - 2ème catégorie;"	1.260	815	590	625	850	750
Condroz : Namur - 3ème catégorie	1.260	815	590	625	850	750
Haute Ardenne	1.530	990	430	460	720	615
Région Herbagère (Fagne)	1.115	720	430	460	720	615
Famenne	1.075	695	345	370	720	615
Ardenne	1.075	695	345	370	720	615
Région jurassique	1.075	695	345	370	720	615
Bénéfice complémentaire par truie: 485 €						
Bénéfice complémentaire par porc à l'engrais : 20 €						
Bénéfice complémentaire par porc engraissé sous contrat : 9 €						

dans le cas où la surface consacrée à cette spéculation s'élève à plus de 5 hectares. Pour l'année 2023, une progression de 750€/ha est applicable pour les hectares de pommes de terre et ce, au-delà des 5 premiers hectares consacrés aux pommes de terre pour lesquels aucune progression ne s'applique.

#### - Secteur porcin

Les bénéfices relatifs à l'activité porcine sont repris sous le tableau ci-contre. Ceux-ci sont des chiffres semi-bruts records, dus à des prix de vente des porcelets et des porcs qui ont fortement augmenté, le tout conjugué à une baisse des coûts d'énergie et d'alimentation. Le système de progression instauré est pérennisé afin de considérer l'ampleur de l'activité porcine de chaque exploitation. C'est ainsi que pour les exploitations de plus de 200 truies, il faut toujours compter une progression de 0,5€/ truie de 200 à 500 truies. Pour les exploitations de

plus de 5.000 porcs, une progression de 1€ par 500 porcs est ajoutée de 5.000 à 11.000 porcs.

Cependant, les pertes pour mortalités non déduites en 2021 et 2022, ainsi que celles de 2023, seront déductibles cette année.

#### - Salaires et travaux agricoles déductibles

Dans le système des barèmes pour toutes les spéculations - il existe un montant maximum de salaires et travaux agricoles déductibles par hectare qui ne peut être dépassé. Le montant maximum déductible des salaires et travaux agricoles évolue de plus de 10% par rapport à l'exercice précédent. Cela laissera la possibilité de déduire des montants plus importants par hectare, en adéquation avec l'évolution de ces frais. En plus pour la «superficie fourragère affectée à la production laitière», le montant de 640€/ ha est généralisé pour toutes les régions du Sud, pour rendre possible la déduction des salaires des ouvriers dans le secteur.

Pour rappel, chaque facture de travaux agricoles doit indiquer la dénomination usuelle des services fournis, avec tous les éléments nécessaires pour déterminer la nature de l'opération effectuée. Les mentions telles que «travaux», «16 heures de travail» sont insuffisantes. En effet, certains travaux agricoles ne sont pas déductibles sur base

individuelle, comme par exemple les frais de labourage, le coût des produits utilisés, les frais de récolte des cultures de lin et de pois verts, les frais de chargement des betteraves, les travaux agricoles non soumis au taux de TVA réduit

de 6%... (pour plus de détails, voir avec votre agri-conseiller).

#### - Fonds des calamités et assurance multirisque climatique

Les montants relatifs au Fonds des calamités et à l'assurance multirisque climatique perçus en 2023 ne sont pas à ajouter en plus des bénéfices calculés, ceux-ci font partie intégrante des bénéfices semi-bruts, comme mentionné plus haut.

#### - Parcelles de pommes de terre non récoltées

Dans certaines situations pour les parcelles de pommes de terre qui ne sont pas récoltées ou qui ont été endommagées suite à la pourriture, lors du stockage dans des entrepôts ou d'autres bâtiments agricoles, les pertes professionnelles sont à déduire à condition que les constatations nécessaires aient été faites.

#### - Déclarations fiscales

Les agri-conseillers de

la FWA sont prêts à vous

assister dans la rédac-

tion de votre déclaration

fiscale. Prenez contact

avec eux sans attendre

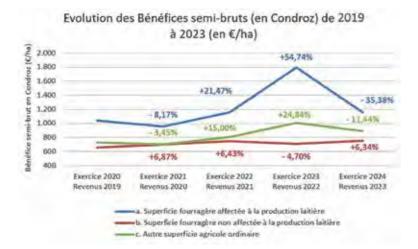
la dernière minute!

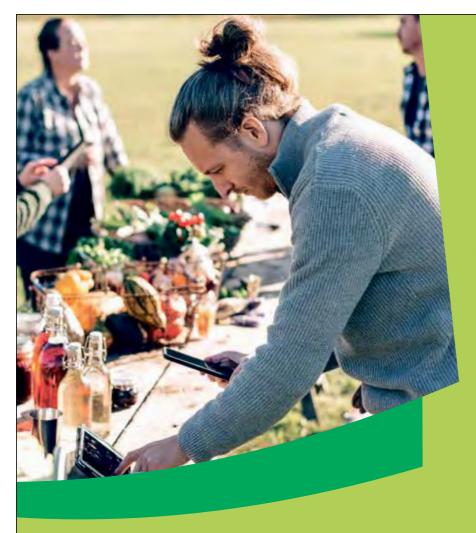
Pour l'impôt des personnes physiques, que l'on soit imposé selon les bases forfaitaires de taxation ou en comptabilité réelle, rappelons que les aides directes de la PAC bénéficient d'un taux de taxation distinct de 12,5%, les aides du second pilier

sont imposables à 16,5% (certaines étant déjà comprises dans le barème, elles ne sont pas toutes à ajouter en plus du bénéfice semi-brut). Les aides à l'inves-

tissement ou à l'installation sont quant à elles toujours totalement exonérées d'impôt à l'impôt des personnes physiques.

Toutes les déclarations fiscales des agriculteurs appliquant les bases forfaitaires de taxation devront être rentrées au plus tard pour le 15 janvier 2025, il n'y a désormais plus de distinction de date de remise pour les déclarations rentrées ou non par l'intermédiaire d'un mandataire via Tax-on-Web.





SA Crelan | Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Anderlecht | TÉL. 02/558.71.11 | www.crelan.be BIC : NICA BE BB | IBAN BE20 1039 9997 1856 | N° BCE : TVA BE 0205 764 318 RPM Bruxelles | FSMA 028787 A



## Qui d'autre agit localement comme vous?

En tant qu'experts Agri, nous sommes à votre disposition. Nous apprécions tous davantage ce qui est local. En tant qu'experts Agri, nous savons mieux que quiconque ce qui se passe dans votre région. C'est pourquoi nous vous fournissons des conseils fiables et un soutien sans faille pour la réalisation de vos ambitions. Car si vous faites le choix de la durabilité, il est logique que vous bénéficiez d'un soutien durable près de chez vous, n'est-ce pas?

Rendez-vous avec votre expert dans une agence Crelan près de chez vous.

www.crelan.be

# GARDER SA COMPTABILITÉ DE GESTION

#### **POUR SA TRANSMISSION**

Nombre d'agriculteurs cédants ont pour habitude d'arrêter de faire leur comptabilité de gestion en fin de carrière, car ils n'en voient pas l'intérêt et ne sont plus en obligation de le faire, leur suivi des aides à l'investissement clôturé.

Or, garder cette comptabilité de gestion est utile dans le cadre de sa transmission, et ce pour plusieurs raisons.



Etienne Trifin Comptabilité - Conseil de gestion (CGTA) et Olivier Devalckeneer (TransmiFerme)

#### Définir la rentabilité des filières

Tenir une comptabilité de gestion permet entre autres d'analyser la rentabilité de chacune de ses filières, ce qui peut se révéler très intéressant pour son repreneur. En effet, si la production, par exemple de viande, n'est pas rentable sur l'exploitation, ce dernier devra-t-il s'endetter pour continuer cette production? Pour qu'elle le soit et sur base de l'analyse de sa comptabilité ainsi que de conseils extérieurs, quels investissements devront alors être opérés? Est-ce viable à long terme?

Bien que certaines causes extérieures affectent les performances économiques d'une exploitation, définir cette rentabilité par spéculation permet donc de cibler les «points forts», mais aussi ses «faiblesses internes».

Dès lors, il sera plus aisé de déterminer les améliorations à apporter pour que ces productions problématiques gagnent en rentabilité ou de décider au contraire de ne pas poursuivre cette filière lors de la transmission.

#### Le poids des chiffres, le choc des statistiques

Les études comparatives par secteur d'activité permettent de confronter les résultats dégagés au sein d'une même région et situer individuellement les performances des uns par rapport aux autres. Ces études mettent en évidence les principaux critères de gestion tels que la Production Brute, la Marge



Brute, les Charges Variables et Fixes et finalement le Revenu d'Exploitation. L'analyse et le commentaire des chiffres engendrent des discussions. Le choc des échanges doit permettre d'ouvrir les réflexions et aboutir à des décisions mûrement réfléchies, en termes de stratégie d'avancement.

#### **Convaincre les banques**

Lorsque votre repreneur contactera les banques pour demander un prêt, il est toujours plus facile de l'obtenir en démontrant la rentabilité au travers de la comptabilité de gestion. La banque doit s'assurer que le futur agriculteur sera en mesure de rembourser ses emprunts.

Cette comptabilité de gestion est par ailleurs de plus en plus requise par le secteur bancaire. En effet, les différences de rentabilité entre exploitations - fussent-elles de



même orientation – sont de plus en plus grandes et il importe pour les banques de cibler au mieux la capacité de remboursement du cessionnaire.

C'est la raison pour laquelle, les banques spécialisées en agriculture requièrent souvent les 3 derniers exercices de gestion, afin de déterminer un EBE – Excédent Brut d'Exploitation – moyen de 3 années, ceci afin de «lisser» le revenu à retenir.

#### **Orientation fiscale**

Une comptabilité de gestion bien tenue est à même de fournir tous les éléments nécessaires pour alimenter la réflexion liée à l'orientation fiscale, les bases forfaitaires ou la comptabilité réelle fiscale ou encore l'option du passage en société. Tous les ingrédients y sont disponibles pour répondre aux questionnements relatifs à la fiscalité de l'exploitation, parfois amenée à être reconsidérée, tant que subsistent différentes alternatives d'orientation fiscale.

#### Le Revenu Disponible et le Besoin de Fonds de roulement

Malgré que le résultat de la comptabilité de gestion rendu détermine un niveau de rentabilité qui apparaît confortable, souvent la réflexion revient: «... Mais où est passé l'argent? ...»

A ce titre, il convient de s'intéresser à cette notion du Revenu Disponible qui échappe à la bonne interprétation des résultats et aussi et surtout, au Besoin en Fonds de roulement important nécessaire pour faire «tourner» une exploitation agricole.

Il importe de pouvoir expliquer les sources de dérives entre Revenu Agricole et Disponible, mais aussi et surtout d'oser aborder et intégrer le «Besoin de Fonds de roulement» dans le cadre d'une reprise, par exemple.

Vastes sujets qui méritent une attention particulière, mais qui se doivent d'être abordés sereinement avant d'entreprendre.







Dans un monde en perpétuelle évolution, l'intégration des nouvelles technologies dans une exploitation agricole peut constituer un important levier de croissance. La Ferme de la Bourgade, à Heure, l'a bien compris et entend tirer parti du potentiel des réseaux sociaux pour attirer une nouvelle clientèle.

La Ferme de la Bourgade, à Heure, entre Durbuy et Marche-en-Famenne est une exploitation familiale depuis trois générations. Cette ferme « en carré » typique de la région Condroz-Famenne s'inscrit dans une nouvelle dynamique sous l'impulsion du couple Jean-Marie et Suzanne Leboutte. Certifiée bio depuis 2018, la ferme gère un troupeau de 300 vaches de la race «Bleue Mixte » nourries presque exclusivement de l'herbe des pâtures autour de la ferme, à laquelle s'ajoutent quelques compléments céréaliers locaux en hiver.





L'une des particularités de La Bourgade réside dans l'importante diversification des activités. A côté de la vente des produits fermiers tels que la viande et les produits laitiers, le lieu propose un « golffermier », une idée que Suzanne a fait germer en s'inspirant du concept du « boerengolf » très populaire aux Pays-Bas dont elle est originaire. L'idée? Permettre la pratique du golf dans un

cadre bucolique, au milieu des cultures et du bétail. L'offre de La Bourgade s'étend également à des gîtes, un restaurant-brasserie et même un Drive-In, calqué sur le modèle de chaînes de restauration rapide, où les clients peuvent emporter des hamburgers faits maison! En plein confinement, cette idée est apparue lorsque les Fast Foods ont obtenu l'autorisation de rouvrir leurs guichets de menus à emporter.

#### **GÉRER UNE COMMUNAUTÉ**

L'autre spécificité de La Bourgade, c'est son impressionnante présence en ligne. Sur le site web de la ferme ou sur les réseaux sociaux, Suzanne Leboutte gère sa communauté de clients en adoptant tous les codes de la communication numérique: «Depuis 2012, nous avons investi dans notre présence en ligne parce que nous étions convaincus d'y trouver un moyen abordable de fidéliser notre clientèle existante, et surtout en toucher de nouveaux. La démarche a commencé avec un site web et s'est rapidement enrichie de formulaires en ligne pour les réservations et d'une présence accrue sur Facebook.»

Pari réussi? Suzanne Leboutte se montre catégorique: «Nous ne pourrions plus nous en passer aujourd'hui! Si par exemple j'arrête d'alimenter nos réseaux sociaux pendant plus d'une semaine, on constate immédiatement une baisse de fréquentation.»

#### **FORMATIONS ET** STRATÉGIE

Le succès d'une présence sur les réseaux sociaux n'est pas garanti pour autant. Dans ce domaine comme tant d'autres, l'improvisation n'a pas sa place. Suzanne Leboutte a d'ailleurs suivi des formations et s'est accompagnée d'experts (graphistes, informaticiens) pour adapter sa présence en ligne à ses besoins spécifiques. Elle précise sa stratégie: «Je publie moi-même les messages sur Facebook, avec une moyenne de trois posts par semaine. J'essaie de trouver un bon équilibre entre du contenu pour présenter la ferme, des annonces de nouveautés, des promotions, etc., afin de maintenir de bonnes interactions avec nos clients. J'ai également lié les publications qui sont directement partagées sur Instagram. Néanmoins, les réseaux sociaux ne sont pas suffisants. D'après moi, ils doivent être combinés à un

site web de qualité et une présence sur les moteurs de recherche comme Google. D'expérience, je constate que la nouvelle clientèle attirée par Facebook effectue également ses recherches sur Google pour valider leur première impression.»

La Bourgade a également automatisé l'envoi des questionnaires de satisfaction aux visiteurs des gîtes et a mis en place un suivi régulier des avis publiés sur Google. «Après chaque séjour au gîte, le client recoit par courrier électronique une invitation à remplir un questionnaire de satisfaction et laisser un avis sur Google. De notre côté, nous sommes notifiés dès que sont publiés de nouveaux avis ou de nouvelles photos. Ces retours d'expérience nous sont très utiles pour ajuster certains détails et satisfaire les clients.»

#### PLEINE AUTONOMIE

Suzanne Leboutte gère seule le versant numérique de sa ferme. Non seulement elle anime la page Facebook, mais c'est également elle qui assure le suivi des formulaires de réservation et la mise à jour des pages du site web, grâce à une structure et des accès très simples qui ne nécessitent pas l'intervention d'une aide extérieure. Si un certain budget a été investi, notamment pour la création du site web (architecture du site et identité graphique), le montant initial a été très rapidement amorti. En revanche, en ce qui concerne les réseaux sociaux, il n'a pas été jugé opportun de solliciter des professionnels du secteur, car le tarif demandé (environ 2.500 euros par mois) a été jugé trop élevé par rapport aux retombées potentielles.

Et comme le numérique évolue constamment, les formulaires de réservation ainsi que le site internet seront prochainement revus de fond





en comble, pour offrir une « expérience client » optimale. À l'avenir, Suzanne Leboutte attend beaucoup du développement d'une plateforme de réservation commune à l'échelle de la Région wallonne, susceptible de promouvoir le tourisme local. «Si tout le monde adopte la même plateforme, l'outil s'avèrera très intéressant pour nos e-shops et nos formulaires de réservation. Il pourrait ainsi nous soulager dans l'exécution des tâches quotidiennes. J'en rêve... » conclut-elle.



Plus d'infos sur le programme Agriculture du Futur sur digitalwallonia.be/agriculture/







## **SAUVEGARDER LES POLLINISATEURS:**

## LA PAC ET AU-DELÀ

Sous la crise climatique se cache également la crise de la biodiversité. Les pollinisateurs tels que les abeilles, les syrphes et les bourdons ont besoin d'endroits refuges dans nos campagnes. Leur rôle étant indispensable en agriculture et en horticulture, nous dressons ici une liste non-exhaustive des opportunités disponibles via la PAC et d'autres projets inspirants.



Didier Vieuxtemps, Conseiller Nature, Biodiversité, Chasse et Lucie Darms, Conseillère Air-Climat, Energie, Recyclage, Agroécologie et Apiculture Conseil, Analyse et Politique (CAP)

La pollinisation par les insectes est essentielle pour assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires et maintenir des agroécosystèmes durables et résistants. D'un point purement économique, on estime que cette tâche représente à elle-seule une valeur de 15 milliards d'euros dans l'UE. Un rôle à ce point essentiel que l'Europe a fixé comme objectif d'inverser le déclin des pollinisateurs sauvages à l'horizon 2030.

#### Les jachères et la PAC

Suite à la révision du plan stratégique de la PAC, certains agriculteurs souhaitent se débarrasser des jachères. C'est bien évidemment un choix personnel, mais il faut rappeler que les jachères sont aussi essentielles dans la vie de nombreux pollinisateurs tels que les abeilles, les bourdons et les syrphes qui assurent la pollinisation de plusieurs cultures et arbres frui-

Par exemple, le syrphe ceinturé est une petite mouche encore abondante qui s'avère très utile aux agriculteurs car elle est un excellent agent de lutte biologique qui ne coûte rien. Ses larves, très voraces, consomment en effet de nombreuses espèces de pucerons dommageables à nos cultures. Les adultes contribuent en outre à la pollinisation de nombreuses fleurs que ces mouches visitent abondamment sur une journée. La Faculté agronomique de Gembloux étudie beaucoup ce petit prédateur pour pouvoir le multiplier en nombre et favoriser l'utilisation de cet agent de lutte biologique par nos agriculteurs.

La disparition des bourdons au cours de ce siècle aura un impact sur le rendement de nos cultures. En 2023, 7 scientifiques de 5 universités belges ont publié un article («Projected decline in European Bumblebee populations in the twenty-first century») dans une prestigieuse revue pour nous alerter sur l'érosion de cette biodiversité. Laquelle érosion va s'accélérer ces prochaines décennies à cause du réchauffement climatique et de la dégradation des habitats. Les bourdons jouent un rôle majeur dans la production agricole de l'Europe. Il est donc nécessaire d'envisager de conserver des jachères et des prairies aui les accueillent encore. Les agriculteurs ont la possibilité de conserver et gérer leurs jachères moyennant une juste rémunération. En effet, les jachères « classiques » ou mellifères sont valorisables dans l'éco-régime maillage écologique. Si les jachères sont engagées dans cet éco-régime, des contraintes de gestion et des contraintes de mélange mellifère sont imposées pour obtenir

#### D'autres outils que la jachère existent

A côté des jachères, il existe d'autres éléments intéressants pour conserver les pollinisateurs dans l'espace agricole comme les haies, les bandes refuges, mais aussi les bandes aménagées reprises dans le programme MAEC de la PAC.

Par exemple, une bande fleurie assure à elle seule le gîte et le couvert aux insectes butineurs, que cela soit pour leurs œufs, les larves ou bien les adultes.

Les suivis réalisés par la cellule scientifique de Natagriwal montrent que l'installation de bandes fleuries provoquent un effet boostant immédiat sur les populations des pollinisateurs. Les prairies à haute valeur biologique ne sont pas en reste, elles constituent un réservoir d'accueil pour les insectes pollinisateurs tels que les abeilles, bourdons, syrphes et papillons. Elles font également l'objet d'une subvention à travers le programme agro-environnemental



financé par l'Union européenne, auquel participent le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark, la Suède et la Norvège. Il vise à trouver des solutions et des mesures incitatives pour soutenir les pollinisateurs sauvages.

Beespoke s'est en particulier concentré sur la création d'habitats pour les pollinisateurs appropriés sur les terres agricoles. Les types de pollinisateurs nécessaires diffèrent selon la culture ; les abeilles solitaires, par exemple, sont plus aptes à polliniser les pommes, tandis que les haricots ont besoin de bourdons. Pour répondre à cette diversité, le projet a produit des mélanges de semences pour les parcelles fleuries qui sont adaptés au contexte. Ces mélanges contiennent des graines de fleurs indigènes qui attirent les principaux pollinisateurs des cultures de l'agritimation du potentiel de pollinisation. Ils permettent de mieux comprendre la relation entre le rendement des cultures et la pollinisation.

#### Une plateforme d'échanges

Le réseau thématique B-Thenet a mis en place une plateforme numérique pour les apiculteurs européens. L'objectif est de collecter les bonnes pratiques et les innovations apicoles et de les partager (en 15 langues) entre les apiculteurs, les conseillers et les autres parties prenantes. Il vise à favoriser les discussions et l'harmonisation des meilleures pratiques apicoles en Europe aux niveaux national et international.

#### Et chez nous?

A la FWA, nous souhaitons mettre en place un service de pollinisation. Sur



Si quelques agriculteurs conservent ces prairies, l'effet bénéfique est étendu chez tous les agriculteurs

#### Une parcelle fleurie adaptée aux pollinisateurs du coin

Beespoke est un projet interrégional dans la Région de la mer du Nord,

culteur, sans pour autant favoriser leurs parasites.

Outre ces mélanges de semences, Beespoke a également élaboré des lignes directrices et des formations à l'intention des agriculteurs. Un large éventail de matériel comprend des guides sur le suivi du nombre et de la diversité des pollinisateurs et sur l'es-

base d'un site internet référençant les localisations des cultures mellifères, les apiculteurs pourraient poster des annonces et échanger avec l'agriculteur directement, pour conclure des accords et déplacer ses ruches selon.

# LES FERMES À BRAS OUVERTS

#### **CES 29 ET 30 JUIN**

Organisées par l'Apaq-W, les traditionnelles Journées Fermes Ouvertes se tiendront les samedi 29 et dimanche 30 juin un peu partout en Wallonie. Au total, une soixantaine de fermes participent à cet événement qui aide à faire connaître la vie des agriculteurs et agricultrices auprès du grand public.



Les Journées Fermes Ouvertes, l'occasion pour le grand public de découvrir le quotidien des agriculteurs

Il n'est nul besoin d'être grand clerc pour constater une déconnexion de plus en plus profonde entre le grand public et le monde agricole. Combien d'enfants savent encore que le lait est issu de la vache et non pas d'une usine fabricant à la fois le contenu et le contenant. Une distance de nature à engendrer des incompréhensions qu'une bonne discussion et un respect mutuel permet très rapidement d'aplanir.

Afin de réduire cette fracture grandissante et de rappeler aux consommateurs le rôle fondamental que les agriculteurs jouent dans leur alimentation, mais aussi dans l'entretien des paysages, l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (Apaq-W) a mis en place les Journées Fermes Ouvertes. Chaque année, lors du dernier week-

end de juin, des agriculteurs et agricultrices ouvrent les portes de leurs fermes et invitent le grand public à visiter leurs installations. Ainsi les familles peuvent-elles aller à la rencontre des animaux de la ferme, se rendre sur les champs pour y recevoir des explications culturales...

#### Sensibiliser à l'alimentation locale

Bref, découvrir le quotidien pas touiours facile de ces hommes et de ces femmes qui œuvrent tous les jours de l'année pour l'une des tâches les plus nobles qui soient: nourrir leurs contemporains, comme aime le rappeler Philippe Mattart, Directeur général de l'Apaq-W: «L'agriculture, comme activité essentielle, est bien loin de se limiter aux charrois agricoles sur nos routes en période de récolte ou aux effluves qui témoignent

#### Ronald Pirlot

de la présence d'animaux d'élevage. N'oublions jamais que c'est le travail de la terre qui nous donne un avenir».

Un futur qui, plus que jamais, se conjugue au niveau local. L'Apaq-W en a d'ailleurs fait un cheval de bataille à travers sa logique «Je cuisine local» et ses multiples déclinaisons, dont la dernière en date: «Faut pas chercher loin pour bien manger». Une ode aux produits locaux et à ces mer-

veilleuses productions paysannes qui fleurissent aux quatre coins de notre belle Wallonie. Un florilège de produits de qualité que le grand public aura le loisir de découvrir au cours de ces deux journées, dans une soixantaine de fermes wallonnes. Une opération séduction qui s'adresse à toutes les familles pour deux journées où les papilles seront particulièrement à la fête.

Plus d'infos: www.jfo.be

## JFO - Les fermes participantes

#### Province du Brabant wallon

**Baulers** Le Domaine Viticole du Chapitre Chaumont-Gistoux La Ferme des Noyers

Le Pot-Agé Fleuri Glabais Glimes La Ferme de la Tour

Les Ruchers réunis d'Ittre et Environs (\*) Ittre

Piétrebais La Ferme de Julien Le Verger de la Chise Piétrebais Ramillies Apiculture Docquir Le Domaine W (\*) **Tubize** 

#### Province de Hainaut

Ecaussines A l'Orée du Bois La Ferme Dôrloû (\*) Ellezelles Hennuyères La Ferme du Planois L'Escargot d'Or Kain La Cense du Maire Laplaigne Leuze-en-Hainaut La Chèvrerie Bio de Pipaix Lobbes La Ferme du Champ du Loup Merbes-le-Château La Ferme de la Courte Merbes-Sainte-Marie L'Ecurie de la Ferme des Alliés Le Domaine du Chant d'Eole Quévy Quévy-le-Petit La Chèvrerie des Cerisiers (\*) Sars-la-Buissière La Ferme Grinard Templeuve La Ferme Louis Legrand La Ferme Manche (\*) Templeuve

#### Province de Liège

Badjawe Brasserie Coopérative Alleur

Aubel La Ferme d'En Face Berloz La Ferme des Hêtres Bilstain La Ferme Tri Dieu Clermont-sur-Berwinne Le Vignoble Les Sarments Le Domaine Vins des Cinq Couthuin Dalhem Du Pré à la Bouche Geer Les Volailles de Berloz La Ferme Schalenbourg Filles

Haneffe La Ferme de Bergifa (\*) Lierneux Malmedy Daniel Schmitz Roses Montzen Vin du Pays de Herve

Saint-Vith Le Potager Coopératif de Poteau (\*) Soumagne La Ferme du Chemin Châtaigne

Sprimont La Ferme de Bawepuce Stouont La Ferme du Bierleux Au Capriflore (\*) Vinalmont

#### Province de Luxembourg

La Ferme de Tavy Aye Bastogne La Ferme Lutreboise Bomal-sur-Ourthe La Ferme du Petit Bomal Bomal-sur-Ourthe La Ferme Houard Etalle La Ferme de la Genette Habay Le Domanine Bio-Vallée

Habay-la-Vieille L'Asinerie de l'O Tenneille **Biofarm** 

Tohogne L'Elevage de Durbuy

Naturane Vaux-sur-Sûre

#### Province de Namur

La Ferme du Pont des Dames Aische-en-Refail Bovesse Le Domaine du Ry d'Argent Dinant Le Château Bon Baron Havelange La Ferme Vrancken Beelgium Jemeppe-sur-Sambre

Les Paysages Comestibles Mehaigne Les Ruchers de Jean-Pilou Ohey Ohey Les Jardins de Vertumne Ohey Les Saveurs d'Anso

Les Fromages de Julie et autres délices Purnode Warisoulx La Ferme de Warichet

(\*) Ouverture uniquement le dimanche 30 juin

## **AGROTOURISME**

### **UNE CARAVANE DANS VOTRE EXPLOITATION?**

Les voyageurs cherchent de plus en plus l'inédit et l'insolite lorsqu'ils parcourent les routes. Quoi de plus dépaysant que de se lever avec le chant du coq et de profiter du lever du soleil avec un petit-déjeuner composé de produits locaux ? Le projet Belgique Passion veut mettre en avant ce lien entre agriculteurs et touristes campings-caristes.

Vous êtes agriculteur, éleveur, viticulteur, brasseur ou encore artisan, et souhaitez partager votre passion au grand public? Belgique Passion vous propose d'accueillir jusqu'à trois camping-cars sur votre propriété, sans équipement particulier. Le lancement officiel des inscriptions à la plate-forme est prévu pour le 1er

#### Un duo de voyageurs

Steve Gahyde et Harmony Guisset sont les deux globe-trotters à l'origine de ce projet atypique. Lors d'un de leurs voyages, ils ont parcouru l'Europe en camping-car pendant 1 an. ne évidence s'impose alors : c'est au contact des agriculteurs qu'on découvre les traditions et richesses locales de la manière la plus authentique. Ils décident de mettre en place un réseau pour proposer à d'autres cette découverte inhabituelle mais ô combien enrichissante du paysage belge.

#### **Des conditions à respecter**

L'accueil des touristes et le stationnement du camping-car dans l'exploitation seront gratuits, sinon l'agriculteur serait considéré comme hébergement touristique. Seuls les voyageurs adhérents au projet



Mathilde Guillaume

Belgique Passion pourront bénéficier de ce parcage. Vous ne devrez pas fournir de service en échange du stationnement, les camping-cars adhérant à Belgique Passion devront être autonomes en eau, électricité et wc. L'accueil sera d'une nuitée (24h max) et de max 3 camping-cars (10personnes). Les voyageurs pourront s'ils le souhaitent découvrir vos produits et participer aux activités que vous proposez.

#### **Infos utiles**

L'inscription à la plateforme est gratuite. Vous souhaitez vous lancei ou du moins obtenir plus d'informations sur ce projet agrotouristique? Envoyez un mail sur **info@belgique** passion.com ou rendez-vous sur le site **www.belgiquepassion.com** pour obtenir le dossier de présentation, ainsi que le formulaire d'inscription à compléter.



PROVINCES DU BRABANT WALLON

## RAGE DU 12 MAI:

#### LE VERDICT DES COMMISSIONS DE CONSTATATION

Le dimanche 12 mai dernier, les cieux ont déversé tout leur courroux sur plusieurs communes du Brabant wallon, inondant et abîmant au passage les habitations mais aussi les semis fraîchement effectués durant la fenêtre de beau temps, parfois le jour-même encore. Les commissions de dégâts se sont réunies dans les communes concernées.

À Walhain

Commune la plus durement touchée par ces orages extrêmement localisés, Walhain a réuni sa commission de constat des dégâts agricoles le 24 mai dernier. « Nous avons été voir les zones inondées et sinistrées sur place. Les parcelles totalement inondées ont été déclarées perdues. Celles-ci tomberont plutôt dans l'indemnisation publique » commence Jean-Pierre Van Puymbrouck, agriculteur de la commune. Et de poursuivre: « pour le reste, nous observerons les répercussions au moment de la récolte. On estime les dégâts entre 20 et 30%. Le premier constat a été tiré et le deuxième le sera avec les bons de livraison des récoltes. Les dégâts sont principalement observés en betteraves et chicorées. Je pense qu'on a été voir entre 50 et 60 parcelles touchées, avec des zones inondées allant de 50 ares à 3-4 hectares.»

#### À Chaumont

« Les principales cultures touchées sur Chaumont, ce sont les chicorées et les légumes. Un peu de betteraves aussi. Ce qu'on a retenu durant la réunion de la Commission de constats des dégâts aux cultures (ndlr : le 11 juin dernier). Mais heureusement, on n'a pas eu de vent du nord après l'orage et il n'y a pas eu de croûte qui s'est formée, ce qui a permis aux cultures de se relever tant bien que mal » débute Philippe Janssens, agriculteur de la commune.

#### Plusieurs cas de figure en cas d'inondations

Dans le cas d'inondations, il existe deux possibilités : « les indemnisations pour cause de dommages subis par un évènement exceptionnel pouvant être reconnu comme calamité tombent soit sous le sceau Anne-Laure Michiels



Les intempéries du 12 mai dernier ont causé beaucoup de dégâts,

de la calamité agricole soit sous le sceau d'une calamité publique » explique Philippe Nihoul, du Service extérieur de Wavre du Service Public de Wallonie (SPW). « Dans le cas d'une calamité agricole, les dommages constatés n'affectent que l'agriculture, comme son nom peut l'indiquer. Soit les cultures, principalement. Dans le cas de la calamité publique, comme elle fût rapportée par les communes dans ce cas précis, l'évènement exceptionnel touche à la fois les biens agricoles mais aussi les biens tels que les maisons, les voitures, etc. À cette calamité publique peuvent être inclus les dommages agricoles. Cependant, pour le même évènement, les calamités publiques et agricoles ne peuvent pas se surimposer » détaille monsieur Nihoul. « Dans le cas précis qui nous concerne, les constats ont porté

sur les zones affectées de culture, touchées par inondation de débordement et de ruissellement. Les surfaces inondées ont été évaluées. Les dommages concernent principalement les semis qui avaient été effectués durant la fenêtre de beau temps précédant l'évènement exceptionnel, parfois même le jour-même » poursuit-il. Enfin, « nous avons fait les constats nécessaires pour les parties inondées. L'agriculteur concerné, s'il est au forfait, pourra déduire ses pertes de rendement au niveau fiscal dès les 20% de perte atteints. Ce qui est important pour les agriculteurs ayant fait appel aux Commissions de constat de dégâts, c'est de bien introduire le formulaire avec les pièces justificatives nécessaires une fois la calamité reconnue » conclut Philippe Nihoul.

# de l'animation

SR BRABANT ET SL WAVRE-PERWEZ

Séance d'information «La transmission, un long fleuve (pas toujours) tranquille: se préparer à la transmission, les démarches à l'installation et les aides All », présenté par Olivier Devalckeneer, Clémence Guillaume et Christian Dawance (FWA et CGTA), à 20h à la FWA (Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux). Ouvert à tous. Inscription via animation@fwa.be.



Venez découvrir toute la gamme et les dernières nouveautés!

Mardi 25/06/2024 à 18H00 rue de Sery - 6687 Bertogne Suivre fléchage

En collaboration avec

Evrard Sprimat ... Bastogne - Jalhay - Sprimont





PROVINCES DE NAMUR ET DE LUXEMBOURG DE LEURS DÉGÂTS,

## LES RATONS S'EN LAVENT LES MAINS

Classé comme espèce exotique envahissante en Europe, le raton laveur a fait son apparition en Belgique dans les années 80. Depuis, il ne cesse de proliférer, à tel point que les estimations faisaient état de 70.000 individus sur notre territoire en 2023. Dernièrement, une conseillère Ecolo de Ciney a sollicité les autorités communales pour endiguer une prolifération problématique qui touche tout le monde, en ce compris les agriculteurs!

Il est de bon ton de laver son linge versement d'une caution». Mais aussi sale en famille. Mais trop, c'est trop. via une communication invitant les Dès lors, quand il s'agit de dénoncer habitants à adopter les bons gestes les ravages provoqués par les ratons afin de se prémunir de ce genre de laveurs, dont la prolifération semble désagréments et ainsi éloigner les échapper à tout contrôle, la discrétion n'est plus de mise. C'est pourquoi la conseillère Ecolo de Ciney, France

l'habitation à l'accessibilité aux poubelles, en passant par la couverture des composts et une protection accrue des poulaillers.

Ronald Pirlot

#### Le maïs très prisé

Les particuliers ne sont pas les seuls visés par le raton laveur. De nombreuses fermes doivent également déplorer la prolifération de cette es-

de maïs, dont il déchire les plastiques. Il rentre également dans les étables, va y retourner les rations alimentaires des bovins à la recherche là aussi du maïs. Et il n'hésite pas à faire au passage ses déjections, particulièrement vectrices de maladies, dans la nourriture des bovins, avec ce aue cela comporte de risques de transmission... » déplore Antoine. Et puis il y a également les dégâts engendrés dans les champs de maïs, le raton laveur se délectant des carottes. De sorte que, chaque année, les dégâts ne cessent de croître. «Le problème une fois encore, c'est que cette espèce invasive ne possède pas de prédateur. De sorte qu'il n'y a que la capture qui peut mettre un terme à leur prolifération» ajoute Antoine, qui exhorte la Région wallonne à intensifier ses efforts en la matière. «Il convient d'adopter une attitude responsable face à ce problème qui attente non seulement au confort des particuliers, mais qui présente des enjeux importants, qu'ils soient financiers pour les agriculteurs, ou en matière de biodiversité comme le démontre un témoignage que j'ai reçu faisant état de la destruction par un raton laveur d'un nid où nichaient des cigognes noires». Lequel, en attendant et profitant allègrement de l'image attendrissante qu'il véhicule, se lave les mains de tous les désagréments qu'il peut causer.

lièrement friande de maïs. Il s'attaque

aux boules de préfanés et d'ensilage



individus, peu farouches, des foyers. Cela va du retrait de la nourriture pour chats placée à l'extérieur de

pèce, comme en témoigne Antoine Bleret, agriculteur à Bertogne. «Le raton laveur est une espèce particu-

**PROVINCE DE NAMUR** 

Masai a choisi, lors de la dernière

dégâts enregistrés par les parti-

séance du conseil communal local.

de sortir du bois pour dénoncer les

culiers de son village. En cause, les

méfaits commis par le raton laveur.

«Il s'est attaqué à mes poules. En par-

lant autour de moi, j'ai constaté que

de nombreuses personnes de mon

nuisances de cet animal qui s'avère

particulièrement intelligent et qui ne

sortie au conseil pour requérir auprès

nature et forêt) pour efficientiser leur

une démarche communale d'achat

de cages pour capturer ces animaux.

village étaient concernées par les

possède pas de prédateur» com-

mente la conseillère Ecolo. D'où sa

des autorités locales une concer-

tation avec le DNF (Département

régulation. «Et peut-être entrevoir

Cages qui seraient mises à dispo-

sition des particuliers moyennant le

## RENDEZ-VOUS AUX COINS DES CHAMPS

#### DES AGRICULTEURS SOMBREFFOIS LE 30 JUIN

Le dimanche 30 juin prochain, les agriculteurs sombreffois donnent rendez-vous à leurs concitoyens aux coins des champs. À cette occasion, les agriculteurs de la commune auront à cœur de communiquer sur leur métier, leurs pratiques et leur quotidien d'hommes de la terre pour (re)faire connaître l'agriculture au grand public.

RENCONTRE AUX COINS des champs Venez rencontrer les agriculteurs de Sombreffe umanche 30 juin

Au cœur de l'organisation de la première édition de cet évènement, Wilhelm Bommers est agriculteur à Sombreffe. « Le but global, c'est clairement d'améliorer la relation entre citoyens et agriculteurs. Nous voulons avoir une discussion avec les gens, leur expliquer ce que nous faisons réellement, pourquoi on travaille comme on le fait. Il y a trop de termes qui circulent et de gens qui parlent à notre place tout en semant la panique dans la population. Nous devons nous réapproprier notre communication » explique l'agriculteur.

#### Le pulvérisateur qui fait peur

« Prenez par exemple le pulvérisateur. Dès sa sortie, c'est la panique. On va montrer la machine aux gens mais

aussi leur expliquer ce qu'on en fait.

Anne-Laure Michiels

Il faut expliquer qu'on peut également y retrouver des engrais ou des oligoéléments. En bio aussi, on voit des pulvérisateurs, mais tout ça, il faut l'expliquer et démentir ce qui se dit autour de nous, car on y retrouve beaucoup de bêtises » détaille monsieur Bommers, non sans franc-parler. Et de poursuivre: « nous expli querons aussi les contrôles dont les agriculteurs sont l'objet ou encore les analyses auxquelles nos productions sont sujettes. De notre côté, nous pourrons parler de ce que nous faisons à la ferme : la multiplication de colza hybride, les plans de pommes de terre, les betteraves et céréales mais aussi les légumes. »

#### Un évènement coorganisé

La première mouture de cet évènement a vu le jour sous l'impulsion de la Commission de Développement rural de Sombreffe, de laquelle font partie plusieurs agriculteurs de la

commune. « Je suis à la base, à l'organisation et à la finalisation avec la commune qui chapeaute la signalisation et sécurité routières ainsi que la communication et la promotion de l'évènement en étroite collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie » développe notre interlo-

#### Au programme pour le citoyen

Rendez-vous à 10h30 et/ou à 13h00 sur un des deux sites proposés pour une rencontre d'environ 1h30 avec un agriculteur de la commune de Sombreffe, qui mènera sa petite troupe à travers champs pour des explications et échanges sur les cultures de ceux-ci. Un bar et de la petite restauration (payants) attendent les curieux du jour entre 12h et 13h sur les deux sites. Pour plus d'informations et inscriptions à cette journée de découverte, rendez-vous

https://www.sombreffe2030.info/ rencontreauxcoinsdeschamps.







Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP Mail: info@cepicop.be - Tél: 0499/63.99.00 - Site: https://centrespilotes.be

Ceci est le dernier avertissement pour ce printemps 2024, quelques avis ponctuels seront éventuellement émis cet été en fonction des conditions de moissons.

#### PRÉVOIR LES ANALYSES PRÉ-RÉCOLTES **AVANT LES MOISSONS**

Pour les cultures de « qualité », une analyse pré-récolte est fortement recommandée! C'est le cas pour la culture d'orge brassicole par exemple. Cette analyse permet de mieux classer les lots et de mettre de côté ceux qui présentent des anomalies (humidité, protéines, germination selon l'indice de Hagberg, etc.). L'objectif est, par exemple, d'éviter que de l'orge avec une teneur en protéines trop élevée ne contamine

Comment procéder en orge brassicole ? Cing à huit jours avant la date prévue de la moisson de l'orge, prélever environ 300 épis par parcelle, en prenant 10 à 15 épis dans 20 à 30 endroits différents pour obtenir un échantillon représentatif. Pour une analyse, 500 grammes de grains sont nécessaires. Afin de faciliter le battage, prélevez les épis avec un court morceau de tige. Certains collecteurs sont expérimentés dans ce type de prélèvement et utilisent des mini-batteuses. Vous souhaitez réaliser cette analyse en orge en collaboration avec le CRA-W ? Contactez Alice Nysten au 0499/63.98.11 ou par courriel à an@cepicop.be pour plus d'informations.

De plus, les derniers mois ayant été particulièrement pluvieux, les épis et grains d'orge présentent parfois diverses colorations... Nos premières observations (nonreprésentatives de la Wallonie) sont rassurantes quant au risque de mycotoxines dans l'orge, sachant que les épis analysés sont principalement contaminés par Microdochium nivale (agent de fusariose ne produisant pas de mycotoxines). Toutefois, des grains avec Fusarium avenaceum ou graminearum (producteur de DON) ont également été observés en très faibles proportions. Ceci n'exclut pas la présence d'autres moisissures ou contaminations localement. Certains dépôts sont équipés d'appareils de mesure rapide (MYCOFOSS, RAPTOR, etc.) qui pourront être utiles.



Tardillons verts dans une parcelle d'orges brassicoles d'hive

Des tardillons (montée tardive de certaines talles, qui seront des grains immatures et verts à la moisson) sont également observés dans les parcelles. Il est judicieux de veiller au séchage des lots à la réception pour éviter tout problème. Attention toutefois que ventiler n'est pas suffisant pour sécher les grains verts. Ces grains verts sont générateurs au stockage de zones à mycotoxines.

#### **RAVAGEURS EN CÉRÉALES: FIN DE SAISON**

Les conditions météorologiques très changeantes de la semaine dernière, caractérisées par les pluies, le froid et le vent, n'ont pas été propices aux vols des pucerons ni à leur multiplication. Ceci marque la fin de la surveillance des ravageurs printaniers sur les céréales. On se donne rendez-vous à l'automne et nous vous souhaitons une moisson aussi belle

Groupe « brassicole », A. Nysten

#### LIVRE BLANC CÉRÉALES : **ENQUÊTE SUR L'UTILISATION DES PAGES JAUNES**

Nous avons besoin de votre avis! Cette enquête est conçue pour recueillir les opinions des utilisateurs des "Pages Jaunes Céréales" disponibles à la fin du Livre Blanc Céréales de février. Votre retour est essentiel pour nous aider à améliorer ce service. Votre participation à cette enquête ne vous prendra que 5 minutes.

https://tinyurl.com/4ru6y64x

Vous pouvez consulter en ligne les listes céréales

livre-blanc-cereales.be/wp-content/ uploads/2024/03/Pages-jaunes-2024.pdf

centrespilotes.be/cp/cepicop/cereales/produits-

Merci beaucoup pour votre précieuse

#### **ÉVÉNEMENT DE CLÔTURE DU PROJET WALOPEA ET VISITE** D'ESSAIS – 21 JUIN 2024

Wagralim, le CRA-W et le CePiCOP vous invitent le vendredi 21 juin à participer à sa journée dédiée à la protéine végétale.

La matinée sera dédiée à des séminaires avec la présentation des résultats du projet

- Présentation de nouvelles méthodes d'analyse rapide sur le pois protéagineux (présence de soja, d'ochratoxine et taux de protéine totale) : CRA-W
- Présentation des résultats d'essais en pois protéagineux, réflexion sur le prix de revient de la culture et lancement officiel des nouvelles brochures « Pois protéagineux » et « Féverole » ainsi que « Le guide des bonnes pratiques de la multiplication de semences certifiées de pois protéagineux » : CePiCOP
- Présentation d'une étude comparative de l'état des lieux et des innovations entre 5 pays européens sur l'ensemble de la filière protéine végétale, ainsi que les premiers résultats de tri de matière : Wagralim
- Présentations d'autres intervenants acteurs de la chaîne protéique wallonne (trieurs, entreprises de transformation) ainsi que des chercheurs (Celabor: IIS Protewin, projet Walprot, Université Hogent: PeaPact).

L'après-midi sera consacrée aux visites d'essais CEPICOP en champs.

Plus d'infos, contactez Cécile Fontaine cecile.fontaine@wagralim.be

#### **FIN DE SAISON POUR IFS AVERTISSEMENTS!**

La saison des avertissements de printemps touche à sa fin avec ce dernier communiqué!

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre fidélité quotidienne.

Nous exprimons également notre gratitude envers nos partenaires, dont le soutien nous permet de vous fournir des informations aussi complètes. Merci à tous!

Au plaisir de vous rencontrer lors des visites d'essais ou à la Foire agricole de Libramont. En attendant, nous vous souhaitons une excellente moisson et on se retrouve à la rentrée des avertissements (fin août/



Invitation visite d'essais: protéagineux et cultures innovantes

#### AU PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

naires de clôture du proje

12h30

14h30

lisite de la plateforme des

#### RENDEZ-VOUS

um. 13, 5030 Gembloux





### LUTTEZ PREVENTIVEMENT CONTRE LE MILDIOU

# Traitez à temps et partez gagnant!



**INFINITO**°

Lutter préventivement contre le mildiou avec InFinito, cela signifie:

- Plus de protection
- Plus de sécurité
- Plus de rendement

#### Traitez préventivement avec InFinito.

Bayer CropScience SA-NV - Kouterveldstraat 7A 301 - 1831 Diegem www.cropscience.bayer.be



Infinito®: Marque déposée Bayer Group. Utilisez les produits de protection de plantes avec précaution. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant usage. Pour de plus amples informations sur le produit, y compris les phrases de danger et symboles, consultez www.fytoweb.be.

Gisèle Fichefet

# **DE TRANSPORT**

ET DE STOCKAGE DES CÉRÉALES!

voire 95% des alertes proviennent de

A l'approche des moissons, FEGRA (Fédération belge des négociants en céréales) attire l'attention sur les conditions de transport et de stockage des céréales. Les contrôles, de plus en plus approfondis, mettent en lumière la présence de résidus d'autres cultures. Explications de sa Secrétaire générale, Gisèle Fichefet.

Propos recueillis par Ronald Pirlot

majorité le fait. Il y en a également qui ont commis une contamination et qui ne le savaient pas ou qui pensaient que certains produits étaient encore autorisés». (Ndlr: la liste est disponible sur Phytoweb).



GF: «Lors de chaque arrivage de céréales chez le négociant, un échantillon est pris et mis sous scellés. Dans le cas de son autocontrôle ou si l'acheteur final ou l'AFSCA détecte une contamination, le négociant devra rechercher qui est responsable en analysant les échantillons des fournisseurs qui ont alimenté le silo. On voit que, désormais, c'est de plus en plus demandé! Et vu que ce sont des analyses urgentes, cela représente un coût!»

#### PC: Et les sanctions?

GF: «A ma connaissance, pour l'instant, il n'y a pas de sanction. Le négociant ne va pas se retourner sur l'agriculteur. Mais notre volonté au niveau des négociants, c'est de pouvoir à l'avenir contracter une «assurance contamination» pour couvrir le coût des analyses ou de la destruction d'un silo s'il faut en arriver là! De même que nous plaidons pour que les agriculteurs puissent avoir également une assurance car leur assurance civile couvre les problèmes sur exploitation, mais pas «après-livraison». Et si le négociant seul est assuré, pensez bien qu'il sera dédommagé... mais que l'assurance risque alors de se retourner sur le responsable. Il y a de grosses discussions à ce suiet. Notre objectif n'est bien évidemment pas de faire payer la totalité d'un silo de 3.000T à l'agriculteur qui a fourni 30T. D'où l'objet de notre avertissement pour attirer l'attention de l'agriculteur sur le risque de stocker ou transporter ses céréales dans une benne ou un lieu qui a accueilli des matières premières traitées avec des produits non autorisés en céréales».



GF: «Vous le savez comme moi, il est logistiquement impossible de faire des loges de 30T ou de faire des analyses avant de stocker! Nous, on veut sensibiliser les agriculteurs pour dire qu'au moins il y aura de cas, au mieux on se portera. Or, on se rend compte qu'à l'avenir, on va vers des méthodes d'analyse de plus en plus poussées».

#### PC: Existe-t-il des méthodes pour nettoyer?

GF: «C'est compliqué car on sait qu'une matière comme le CIPC par exemple, reste présente dans le béton. On a beau nettoyer, ça ne part pas. Dans l'Affiche verte, nous avons mentionné une clause qui dit clairement qu'on ne peut pas stocker des céréales dans un hangar ayant contenu une matière première traitée avec un produit non autorisé en céréales. Une fois encore, notre démarche est juste d'attirer l'attention sur les bonnes pratiques et sur les risques. Il n'est nullement question d'autre chose».



Pleinchamp:

et on reçoit

les résultats

Mme Fichefet,

du laboratoire concernant les analyses réalisées sur les échantillons envoyés par nos membres. Et nous regardons quelles sont les alertes, c'est-à-dire les dépassements de limite maximale de résidus ou des normes en mycotoxines. Dans certains cas, s'il s'avère que le dépassement n'est pas imputable à une erreur d'incertitude de mesures, le membre est obligé de faire une notification à l'AFSCA».

PC: ça, c'est pour la procédure...

GF: «A travers les résultats un peu plus approfondis récoltés depuis 2016, nous avons constaté que les alertes n'étaient pas plus nombreuses qu'avant, mais qu'elles étaient bien présentes, avec des conséquences importantes pour

- D'une part, l'alerte entraîne le blocage du lot. Et on constate depuis plusieurs années un durcissement de l'AFSCA pour débloquer lesdits lots
- D'autre part, les analyses menées sont de plus en plus fines et on va pouvoir détecter des résultats qui, dans le passé, n'étaient pas détectables.

On s'est donc penché plus précisément sur les types d'alertes et on constate que dans 85%, 90% des cas, produits utilisés par l'agriculteur soit au stockage, soit durant sa récolte. D'où notre démarche vers l'Agrofront de dire: attention, il y a des soucis! Mais on ne dit pas bien évidemment que l'agriculteur utilise sciemment un produit qui n'est pas autorisé. Mais, s'il utilise un produit qui n'est plus autorisé en céréales, ou qui ne l'a jamais été mais est permis dans d'autres cultures (par exemple les pommes de terre) et qu'il stocke ou transporte ses céréales dans un contenant ayant accueilli une matière première traitée, cela peut entraîner une contamination croisée. Des résidus de substances qui, bien qu'interdites en céréales, se retrouvent alors chez le négociant. Lequel ne peut évidemment pas stocker chaque benne réceptionnée dans des box séparés. Ce qui veut dire que si un échantillon provenant d'une benne de 30T est positif, c'est tout le silo qui se retrouve bloqué et devra être évacué par des sous-échantillonnage de 100T, voire 50T comme le demande parfois l'AFSCA. Imaginez le coût pour des silos de 3.000 tonnes!».

PC: Mais à partir du moment où un agriculteur livre un produit dépourvu de résidu chez un négociant, est-ce normal qu'il soit pénalisé parce que son lot se retrouve dans un silo où il a été mélangé avec des céréales où est détectée une contamination croisée? Ce n'est pas de son fait! duit sans résidu n'est pas pénalisé

GF: «L'agriculteur qui a fourni un prod'une manière ou d'une autre. Pour l'instant, dans pareil cas de figure, le seul pénalisé est le négociant. Et il n'est pas question de sanctionner les agriculteurs qui livrent des marchandises dépourvues de résidu, mais d'attirer l'attention des agriculteurs sur le fait qu'il y a des produits non autorisés en céréales et qu'ils doivent nettoyer leurs bennes... La très grande

### **En bref**

A l'approche de la saison des moissons, il convient:

- de rester vigilant quant aux risques de contaminations croisées des céréales;
- d'éviter de transporter ou stocker des céréales dans des contenants ayant accueilli une matière première traitée (par exemple un antigerminatif en pommes de terre);
- de veiller à bien nettoyer les bennes de transport des céréales, de tout résidu.

Mais aussi de vérifier que l'on dispose bien d'une assurance responsabilité après

## PAS D'ACCORD

## **AVEC LE COMMERCE DE GRAINS SUR LES FRAIS DE SÉCHAGE 2024**

Pas plus que l'année dernière, les organisations agricoles n'ont pu conclure d'accord avec Fegra sur les conditions de réception des céréales. Le point d'achoppement : un doublement des coûts de séchage par rapport à 2023 dans certaines situations et l'instauration d'un coût de séchage forfaitaire. Une proposition inacceptable pour l'Agrofront. En conséquence, chaque fournisseur de céréales doit conclure des accords individuels avec son négociant sur les frais de séchage.

Comme d'habitude, une concertation annuelle a lieu au printemps entre les organisations agricoles (ABS, Boerenbond et FWA) et la Fédération des négociants en céréales de Belgique (Fegra) concernant les conditions de réception des céréales. Les négociations sur les coûts de séchage en sont un élément essentiel. Des discussions qui concernent

tant l'évolution des coûts fixes (par exemple, l'amortissement des équipements) et sur l'évolution des coûts variables (principalement les coûts énergétiques).

Depuis 2022, les négociations à ce sujet sont difficiles, année où la Fegra a doublé les coûts de séchage après

une forte hausse des prix de l'énergie, alors qu'en 2023, il n'y a eu «que» 16,5% de baisse de prix malgré une chute des couts de l'energie de 44%.

Pas plus que l'année dernière, les organisations agricoles n'ont pu trouver d'accord sur les conditions de réception de la Fegra, raison pour laquelle elles ne sont pas publiées par les organisations agricoles. Bis repetita cette année, malheureusement.

#### Des accords individuels clairs

Concrètement, la Fegra propose une nouvelle méthode de calcul pour 2024 qui conduit à nouveau à un doublement des frais de séchage par rapport à 2023. Cette nouvelle procédure prévoit un coût forfaitaire fixe pour couvrir les amortissements et la manutention des séchoirs, auxquels s'ajouteraient des coûts variables liés aux frais de séchage à proprement parler. Une proposition inacceptable car cela ne correspond pas du tout à la réalité du terrain.

L'absence d'accord avec les organisations agricoles signifie donc que, cette année encore, chaque fournisseur de céréales doit conclure des accords individuels avec son négociant sur les frais de séchage qui seront facturés. Sachez que l'Agrofront continue de militer pour une concertation structurelle compte tenu des défis majeurs auxquels le secteur est confronté.

Agrofront



## **DES DRONES**

#### **POUR SEMER SES COUVERTS**

Le semis des couverts au drone présente de multiples intérêts. Un atelier dédié à cette pratique innovante était organisé par le Parc Naturel de Burdinale-Mehaigne ce mercredi 12 juin, dans le cadre du projet Résilience et du groupement d'agriculteurs GAA-C3PAUX. Greenotec et Agrifligth étaient présents pour intervenir sur le sujet.



Alice Cousin. Projet Res'eau Conseil, Analyse et Politique (CAP)



Le semis au drone présente de multiples intérêts: anticipation des semis, bénéfice de l'humidité résiduelle des céréales, et bien d'autres. La technique produit de bons résultats mais doit encore être affinée au niveau de l'homogénéité des levées.

#### Semer son couvert avant moisson

Greenotec, dont l'expertise dans les couverts végétaux n'est plus à démontrer, a expliqué par l'entremise de David Verstraete, que le principal critère de réussite pour un bon couvert végétal est de semer suffisamment tôt. C'est-à-dire maximum 48h après la moisson, ou bien dans l'idéal, avant la moisson. Le risque d'un semis trop tardif est d'avoir un couvert trop bas et peu valorisable, qui arrive à hauteur de genou.

En semant son couvert avant la moisson, on profite de l'humidité résiduelle du sol ce qui favorise grandement les conditions de germination. Cela permet en plus d'allonger la durée de végétation. Pour réussir ce genre de semis, il faut néanmoins prendre certaines précautions:

- Bien choisir ses espèces;
- Eviter les parcelles avec des vivaces / compactées / désherbées au printemps (sulfo);
- Semer proche de la moisson (au stade laiteux-pâteux);
- Moissonner le plus propre possible et bien répartir les pailles;
- Récolter rapidement les pailles.

#### Pourquoi utiliser un drone pour semer ses couverts?

Pour semer avant la moisson, il faut adapter sa technique de semis. Différentes techniques sont envisageables, avec leurs avantages et inconvénients:

- Épandeur-centrifuge: a tendance à égrainer le grain et induit des repousses de céréales. Pas d'investissement requis;
- Semoir sur rampe: efficace mais investissement nécessaire;
- Drone: ne passe pas sur la parcelle et ne nécessite pas d'enrobage;
- Sous la coupe: ne nécessite pas de passage supplémentaire.

Le drone permet de semer très tôt sur la parcelle, sans passer sur celle-ci. Un semis tôt est un facteur de réussite important pour les couverts. Arnaud Laurencin, d'Agriflight, propose un service de semis des couverts au drone. Plus d'informations sur: www.agriflight.be

Cet atelier était organisé dans le cadre du projet Résilience mené par le Parc Naturel de Burdinale-Mehaigne, qui démarre en 2024. La FWA fait partie du comité de pilotage de ce projet. Plus d'informations ci-dessous.



Cet article est réalisé dans le cadre du projet Res'eau, mené par la FWA et financé par la SPGE. Ce projet vise à soutenir et mettre en avant les initiatives agricoles favorables à la protection de l'eau. Plus d'infos sur les actions du

https://www.fwa.be/reseau

## **DURATECHFARM:**

### LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE

Durable, technologique, à la ferme : voilà le projet DuratechFarm mené en partenariat avec le CRA-W, l'UCLouvain, Waldigifarm et Emmanuel Jadin, agriculteur bio de la Ferme du Plein Air. L'irrigation connectée est étudiée dans le cadre de ce projet afin d'optimiser sa gestion de l'eau dans la parcelle. Les premiers résultats du projet étaient exposés ce jeudi 30 mai.



Alice Cousin, Projet Res'eau Conseil, Analyse et Politique (CAP) et Jihed Ezzine – Stagiaire matières environnementales au CAP

C'est sous une météo venteuse et pluvieuse que les partenaires du projet DuratechFarm nous ont reçu pour discuter irrigation connectée. Malgré ces intempéries qui ont forcé les organisateurs à annuler la visite de terrain et à se rapatrier sous un

dépôt de la SCAM, la participation était au rendez-vous. «Irrigation Connectée» a rassemblé des experts et des agriculteurs autour des dernières technologies d'irrigation intelligente.

L'objectif du projet est d'améliorer la

## LE PROJET RÉSILIENCE

(financement leader 2024-2027)

Nos territoires subissent de plein fouet les changements climatiques, qui se traduisent entre autres par un bouleversement du cycle de l'eau: pluviométries exceptionnelles et localisées, sécheresses et canicules. Les systèmes agricoles sont directement impactés avec des effets déjà bien visibles sur les cultures (retards de semis, croissances ralenties, déficits hydriques et asphyxies...). Ce qui plonge les agriculteurs dans l'inconnue pour le choix de leurs rotations.

Face à ce constat, le projet Résilience propose une animation territoriale pour aider les agriculteurs à s'adapter à ces changements. Trois axes de travail sont abordés dans le projet:

- Eau et sécheresse. Il s'agit d'un travail sur l'irrigation et l'économie d'eau, à travers le pilotage de la consommation, développement du stockage d'eau intégré à l'environnement local et de l'utilisation des eaux de réemploi. Par exemple, il s'agira de combiner un stockage d'eau pour l'irrigation avec une zone d'immersion temporaire là où il y a de l'érosion/inondation en aval. Il y aura aussi un travail sur les cultures résistantes à la sécheresse (blé dur, tournesol, soja, sorgho...) et leurs filières.
- Carbone. Un accompagnement des agriculteurs est prévu sur l'agriculture de conservation des sols, le travail sur le bilan humique, la réduction du travail du sol (strip-till, semis direct), l'augmentation de la matière organique (intrants organiques, pâturages ovin/bovin)...
- Agroécologie, à travers la lutte auxiliaire contre les ravageurs, la préservation de la biodiversité, la lutte contre l'érosion et bien d'autres.

Ce projet permet un accompagnement de proximité pour les agriculteurs afin de travailler à la réalisation concrète sur le terrain (facilitation administrative, mise en réseau...). Le projet se déroulera sur le territoire Burdinale-Mehaigne, en Hesbaye, en partenariat avec Greenotec, le projet Rés'eau de la FWA, Natagriwal ou encore des partenaires privés comme la Raffinerie Tirlemontoise.

#### Proactivité agricole

De nombreux agriculteurs situés sur le territoire sont déjà proactifs et développent une vraie recherche pour adapter leurs pratiques. Le projet Résilience sera particulièrement attentif à ces agriculteurs pour les aider dans leurs démarches et, surtout, pour faire essaimer leurs innovations et lever les freins chez les agriculteurs qui le demandent. À ce titre, nous pouvons évoquer la pratique du strip-till en betteraves en vue de lutter contre l'érosion. Une vidéo de la préparation de semis a été réalisée et est mise en ligne sur la page Facebook du projet «Pôle agriculture, GAL et Parc naturel Burdinale-Mehaigne». Un de ces agriculteurs travaille aussi avec le semis des couverts en drone. Un atelier pour partager la technique a été réalisé le 12 juin avec Agriflight.

Le 2 juillet, le projet Résilience proposera une animation sur l'Agroforesterie avec l'AWAF et des exemples concrets de projets seront exposés avec Agronuts sur la culture de noisettes.

Si le projet vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter par mail: hadrien.gaullet@pnbm.be

### **L'IRRIGATION**

maitrise de l'irrigation pour faire face aux changements climatiques et les sécheresses de plus en plus présentes au printemps et en été. Apporter de l'eau à certains moments pour sauver une culture ou un couvert est un choix à réfléchir, parallèlement à des changements de pratiques et/ou de cultures plus résilientes au climat. Dans tous les cas, si apport d'eau il y a, cela doit être fait durablement et parcimonieusement pour préserver cette ressource précieuse. « Ce n'est plus acceptable d'irriguer si ce n'est pas nécessaire et pas effectué de façon durable » nous dit Emmanuel Jadin.

Emmanuel Jadin, agriculteur à Geer, a décidé de se lancer dans le projet DuratechFarm en étant ferme de référence. Il a 150ha de culture (principalement légumes industriels), dont une partie en agriculture biologique. Quand on lui demande pourquoi, il nous répond: «Le constat est indéniable: après des siècles d'augmentation de rendement, on assiste ces dernières années à une chute significative des récoltes, -20% pour les cultures printanières à cycle court par rapport au rendement d'il v a 10 ans ». La raison ? le réchauffement climatique. « Où on en sera dans 10 ans? Il faut agir, chercher des solutions, notamment au travers du smartfarming » nous dit Emmanuel. En effet, les évènements climatiques extrêmes des dernières années risquent de devenir la norme à l'avenir.

ser l'impact technique, économique et environnemental des technologies

En plus de la présentation du projet Duratechfarm, d'autres intervenants ont présenté plusieurs innovations autour de l'irrigation connectée:

- Plusieurs organismes de conseil en irrigation étaient présents pour exposer leurs systèmes de conseil, basés sur l'utilisation de sondes, de stations météo, de bilans hydriques, ... Il y avait notamment le Centre Pilote wallon CPL Vegemar, et des sociétés telles que Newfarm Agriconsult et Unigrow. L'objectif est de fournir un conseil individuel personnalisé pour l'irrigation.
- Osiris, une start-up française qui a développé un robot d'irrigation: Une solution innovante visant à économiser entre 10% et 30% d'eau. Ce système repose sur un robot de 9 tonnes avec un enrouleur sur le châssis, actuellement en phase de développement. Cette technologie prometteuse permet l'irrigation autonome d'une parcelle de 25 ha sur une saison. Quelques problèmes sont encore à régler, notamment un ruissellement important suite à l'irrigation, ou encore une réglementation européenne compliquée concernant la robotique, qui impose la présence d'une personne de référence sur la parcelle lorsque le robot



Le smartfarming appliqué à l'irrigation, c'était le sujet des différentes interventions de l'après-midi. Denis Tourneur,

chargé du projet au CRA-W nous rappelle la définition du smart farming « c'est une technologie qui permet de produire, gérer et interpréter un grand nombre de données (de temps et/ ou d'espace) avec pour objectif de fournir rapidement des propositions

précises ». En quoi est-ce important? Pour pouvoir optimiser sa gestion de l'irrigation sur base de service de conseil, il faut que l'équipement utilisé soit un minimum précis « la précision du conseil ne peut pas être plus élevée que celle du matériel ». C'est tout le problème des canons enrouleurs. « On sait que l'irrigation n'est pas homogène lors du passage du canon, surtout s'il y a du vent ». C'est pourquoi pour le projet Duratechfarm, l'équipement d'irrigation choisi était une rampe sur enrouleur. Ce projet ambitieux vise à intégrer des technologies de pointe, telles que des capteurs d'humidité, des tensiomètres et l'imagerie satellite, pour optimiser l'utilisation des intrants (engrais, eau, pesticides) et améliorer la gestion intra-parcellaire des sols. L'objectif est ensuite d'analyCes recherches en cours de développement pour optimiser l'irrigation

sont prometteuses pour l'avenir. L'agriculture de précision est en passe de devenir une réalité, offrant des solutions concrètes pour une agriculture plus durable et efficace. On ne manquera pas de vous communiquer les résultats du projet Duratechfarm!

**«-20%** de perte de rendement en 10 ans pour les cultures printanières »



Cet évènement est communiqué par le projet Res'eau, mené par la FWA et financé par la . SPGE. Ce projet vise à souteniı et mettre en avant les initiatives agricoles favorables à la protection de l'eau. Plus d'infos sur les actions du projet https://www.fwa.be/reseau

www.cropscience.bayer.be



# Č Élevage

## RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE

# LA CONFÉDÉRATION LAITIÈRE BELGE

C'est dans le cadre magnifique du Waerboom de Grand-Bigard, qu'avait lieu, ce vendredi 14 juin, l'Assemblée générale de la CBL, la grand-messe de l'industrie laitière belge. L'occasion de présenter les chiffres de 2023, de changer de Présidence, de présenter une très intéressante étude d'analyse de l'inflation sur le secteur laitier et de réseauter entre les différents acteurs privés, publics et parapublics.



Benoît Thomassen Directeur CAP Conseil, Analyse et Politique (CAP)



Sébastien Buytaert, Catherine Pycke et Lien Callewaert

Première à prendre la parole, la Présidente, Catherine Pycke, est revenue sur l'importance du lait comme produit alimentaire de base, sur les manifestations agricoles de cette année ainsi que sur les efforts relatifs à durabilité. Notamment pour répondre aux enjeux de «zéro faim», d'emprise sur l'eau potable (avec une réduction de 22% actuellement pour le secteur laitier belge), tout en rappelant l'approche filière de la CBL et en présentant la charte dura-



Lien Callewaert

bilité signée par les acteurs de la filière laitière et remise aux ministres régionaux de l'agriculture. Et de conclure par la nécessité de créer un cadre à long terme pour la réussite du secteur laitier, avec la CBL comme partenaire.

#### 2023 année stable pour le secteur

Après cette entrée en matière, place

à la présentation de l'aperçu annuel du secteur laitier pour l'année 2023 par la Directrice de la CBL, Lien Callewaert, avec un premier constat: la diminution constante et stable du nombre de fermes laitières, avec une diminution de 3,5% par an. Cette diminution est compensée par une fourniture de lait en légère augmentation de 1,5% qui atteint 4,38 milliards de litres et une légère diminution de la transformation laitière de 4%.

Concernant la livraison de lait bio, la tendance belge est à la hausse de 2,6%, tirée par la Wallonie qui augmente sa production de 8,3%, alors que la Flandre régresse de 3,6%.

Sans grande surprise, le prix du lait en 2023 a fortement diminué par rapport au prix moyen historique de 55,14€/100I de 2022, pour atteindre une moyenne de 45,19€, soit quand même 17% de plus qu'en 2021. Il faut également noter une baisse importante des cotations du beurre et de la poudre de lait.

Enfin, il faut noter une hausse des investissements de 4% qui atteignaient les 190 millions d'euros ainsi qu'une

très légère baisse de 1% du chiffre d'affaire du secteur qui avoisine les 7 milliards d'euros.

#### Place au plat de résistance

Après cet apéritif et cette entrée, place au plat de résistance avec une présentation du bureau de prospective et de conseils NIQ concernant les performances des produits laitiers dans le contexte de l'inflation galopante.

- Premier constat: «La Belgique s'en sort mieux que ses voisins», notamment grâce à l'indexation automatique des salaires, qui permet aux consommateurs de mieux faire face dans un contexte inflationniste.
- Deuxième constat: la place importante des Marques de Distributeurs (MDD) – ou «marques blanches» – dans l'assortiment des grandes surfaces, plaçant la Belgique au 6e rang mondial du pourcentage de valeur occupé par ces MDD en magasin, avec 41%. Si l'on rajoute le fait que les marques soient plus chères en Belgique que dans les pays limitrophes, alors que les MDD sont à un prix équivalent, on comprend mieux pourquoi les consommateurs leur accordent une place de plus en plus prépondérante dans leur panier, d'autant plus dans un contexte d'inflation. En effet, sur 100€ dépensés en produits laitiers, 54€ le sont pour des MDD.
- Autre point d'attention, l'importance des réseaux sociaux et d'internet, notamment Tik Tok et le nombre croissant d'influenceurs. Ces éléments sont maintenant incontournables pour les sociétés privées afin de doper leurs affaires et conquérir les publics jeunes.

En conclusion, les consommateurs se sont adaptés à la crise de l'infla-



Catherine Pycke quitte la présidence de la CBL et est remplacée par Sébastien Buytaert

tion en changeant leurs habitudes d'achat (vers les MDD), mais ne reviendront pas en arrière, augmentant encore le poids des enseignes de distribution dans les négociations économiques avec les transformateurs.

#### La cerise sur le gâteau

Pour terminer cette matinée riche en chiffres et en enseignements, Catherine Pycke laisse sa place à la Présidence de la CBL à Sébastien Buytaert, CEO de Lactalis Benelux. L'occasion de la remercier pour le travail effectué ces 5 dernières années, notamment durant la crise du Covid et durant la transition entre l'ancien Directeur, Renaat Debergh, et Lien Callewaert depuis l'année passée, ainsi que de souhaiter bonne chance au nouveau Président pour les deux années de mandat à venir. Toutes les présentations et interventions peuvent être consultées sur : https://www.bcz-cbl.be/fr/ assemblee-annuelle-2024

# CONSIGNE CANETTES:

## **VERS UNE SOLUTION COMMUNE AUX 3 RÉGIONS**

La politique volontariste menée par la ministre de l'Environnement, Céline Tellier, pour instituer une consigne sur les canettes n'a certes pu aboutir sur un accord politiaue ferme avant la fin de la législature qui s'achè elle n'en aura pas moins connu une avancée très significative. L'on apprend en effet que les 3 régions, faute d'avoir pu ratifier un accord in extremis, ont mandaté la Commission interrégionale de l'emballage de plancher sur les modalités pratiques d'une consigne unique aux trois régions. Ou du moins d'une formule harmonieuse entre celles-ci, compromis à la belge oblige!

Dans les grandes lignes, cette solution proposera aux particuliers, pour récupérer la consigne, de scanner à l'aide de leurs smartphones leurs canettes avant de les déposer dans leurs sacs bleus qu'ils devront également scanner. Une formule qui présente le double avantage de ménager le système desdits sacs bleus pour lequel d'importants investissements ont été consentis, tout en permettant en plus des points de retour «physiques» dans les magasins, comme le souhaitaient la Wallonie et Bruxelles.





chiffres clefs 2023















## LA BOUCHERIE,

## UNE FORMATION PLEINE DE... DÉBOUCHÉS

Véritable pépinière de jeunes artisans bouchers, l'ITCA (Institut des techniques et des commerces de Suarlée) fait figure de référence en Wallonie en matière de formation. Mais malgré l'assurance d'avoir entre deux et trois propositions fermes d'emploi à la fin de ses études, les aspirants ne se pressent pas au portillon. Avis aux amateurs, la pénurie guette une filière pourtant pleine de

Qui dit de la Fourche à la Fourchette inclut bien évidemment dans l'équation tous celles et ceux qui transcendent les matières premières agricoles, les magnifient pour leur donner ce goût inimitable qui fait exploser nos papilles. Parmi ces acteurs figurent assurément, au sein de la filière viandeuse, les artisans bouchers et charcutiers. Si on les questionne, bon nombre d'entre eux vous diront, le torse bombé de fierté, être issu de l'ITCA de Suarlée. Un institut qui fait référence dans le domaine, et dont la première ligne a été écrite en 1953 par Pierre-Emmanuel Verbeelen. Lequel, constatant l'absence d'une école de formation au métier de boucher, décide de créer sur fond propre le premier établissement pédagogique en la matière. Au fil de son histoire, l'école s'adjoint une filière en boulangerie.

#### Pénurie de candidats

Installée dans un écrin de verdure sur les hauteurs de Namur, à Suarlée plus précisément, l'école s'est révélée être un vivier d'artisans au cours de ces dernières décennies. «Sur les 120 artisans bouchers qui sortent chaque année en Wallonie, on peut considérer que 90 sont issus de chez nous» explique la directrice, Anne Thonon. Si sa filière boulangerie connaît un regain depuis l'émergence de concepts télévisuels tels que «Le Meilleur Pâtissier», son alter ego viandeuse ne connaît pas la même courbe d'évolution. Là où ils étaient encore plus de 450 élèves voici plu-

## L'ITCA et ses trois voies d'accès au métier

L'élève qui souhaite devenir artisan boucher au sein de l'IT-CA voit trois possibilités s'offrir

- soit il rejoint l'école en 3e professionnel. Au terme de . la 6e, il recevra son diplôme de boucher-charcutier avec une possibilité de 7e année «traiteur-organisateur de banquet». A la clé, un CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur);
- soit il la rejoint en 4e technique et, au bout de la 6e, il obtient son CESS et sa ges-
- une troisième possibilité s'offre aux candidats, à savoir suivre la filière CEFA (cours en alternance) avec 2 jours à l'école et trois jours en entreprise. Ici encore, à l'issue de la formation, l'élève reçoit une certification similaire à celle qui ponctue l'enseignement professionnel.

sieurs années, ils ne sont plus qu'une petite centaine d'aspirants bouchers... pour une filière qui, pourtant, ne manque pas de... débouchés! «Nous avons eu deux étudiants partis au Québec et qui ont dû rentrer plus tôt que prévu. L'un des deux, avant d'atterrir à Bruxelles, avait déjà reçu trois offres d'emploi. Un autre élève, particulièrement doué, a signé son contrat de travail avant la fin des



Daniel Brunin, chef d'atelier boucherie, devant les jambons de Meuse en pleine maturation

examens» confie Daniel Brunin, chef d'atelier de la section boucherie. «Chaque jour, je reçois deux, trois offres d'emploi. Ce matin encore, une agence d'intérim me contactait pour répondre à une urgence» abonde la directrice. Au point que certains élèves négocient même leur contrat de travail gratifié de l'un ou l'autre avantage.

#### Métier de passion

Cette pénurie de candidats s'inscrit dans l'ère du temps, à savoir le désintérêt pour les filières techniques et professionnelles. «Pour beaucoup, on 'descend' en professionnel, on ne choisit pas. Alors que notre discours est au contraire de dire: «vous avez choisi d'être les professionnels de demain»» commente la directrice. «Je peux vous dire que tous nos élèves ont choisi cette filière parce qu'ils sont passionnés. S'ils ne le sont pas, l'aventure tourne court» surenchérit Daniel. Lequel s'émerveille de voir, à chaque journée portes ouvertes de l'école, le retour des anciens particulièrement fiers de montrer à leurs enfants l'école où ils ont fait leurs classes. Un sentiment d'appartenance particulièrement prégnant, que l'on retrouve également à l'Ecole de Saint-Quentin, à Ciney.

#### Large part à la pratique

Si l'ITCA de Suarlée est à ce point sollicité par les professionnels du secteur, il le doit en grande partie à sa réputation, acquise sur une pratique au quotidien. «Par

Les élèves de l'ITCA sont certains d'avoir un métier à l'issue de leur formation



Ronald Pirlot



#### «Mettre en valeur l'élevage de mon *père*»

Nathan De Lie (dont le papa est agriculteur à Sûre)

> Propos recueillis par Ronald Pirlot

«Depuis que j'ai 12 ans, je sais que je veux devenir boucher. Une conviction renforcée après une semaine d'essai dans une boucherie de Naomé. Dès que j'aurai réussi ma gestion, je souhaite ouvrir une boucherie dans la ferme familiale, à Sûre, pour mettre en valeur la production de mon père. Je souhaite m'inscrire dans le circuit court et défendre les petits élevages familiaux.

Ce qui me plaît dans le métier? Prendre un produit brut et le transformer en produit fini. Si je devais citer un produit qui me plait particulièrement, je dirais la saucisse sèche. Je ne suis pas Ardennais pour rien (rires). Mais je sais également que je devrai miser sur les plats traiteurs parce que c'est ça qui marche».

semaine, les élèves ont entre 17 et 18h d'ateliers. Le reste se répartit dans les cours généraux» explique Daniel Brunin. Avec ses 3.500 mètres carrés dédiés à la pratique, qui comprennent des ateliers de découpe (bœuf, porc, agneau...), salle de cuisson, fumoir, atelier de charcuterie supérieure (tout ce qui est sec) et inférieure (tête pressée...), l'école dispose d'un terrain de jeu à nul autre pareil. Mais son plus grand atout est sans nul doute son agrément CE qui lui permet de réceptionner des pièces

de viande fournies par des bouchers de la région, de les transformer et de rétrocéder les produits transformés qui finiront sur les étals desdits bouchers grâce à un système de traçabilité mis au point par l'AFSCA. Ce qui permet non seulement aux élèves d'apprendre leur métier directement sur de la viande de très haute qualité avec des standards très stricts, mais avec ce supplément d'âme de savoir que leur démarche a du sens dès lors qu'elle participe à la finalité à laquelle il se destine: fournir un produit de qualité pour nourrir la population. «Sans compter, et c'est important, que nous mettons un point d'honneur à ce que chaque élève s'exerce autant que ses camarades».

#### Un métier en évolution

Daniel Brunin en a vu passer des élèves au fil des ans. Il a également été aux premières loges pour constater une évolution du métier. «Bien des choses ont changé. Et en bien. A commencer par le matériel, qui évite désormais de porter de lourdes charges. Mais aussi au niveau du bien-être familial, avec désormais des horaires réauliers et une attention accrue à la vie de famille». Pour le chef d'atelier, l'avenir du métier se conjugue avec la proximité et la transparence envers le client. «La communication fait désormais partie intégrante du métier. Il faut parler de la viande, afficher la noblesse de ses origines, la passion de l'éleveur, l'amour du travail bien fait et la prédominance accordée à la satisfaction du client». Bref, une démonstration de l'authenticité du produit, conformément aux souhaits de consommation. Et qui démontre qu'au-delà de perpétuer une tradition, l'école se situe bien dans l'air de son temps.

# «On peut assurer la découpe pour un 'agriculteur»

Si la plupart des exercices pratiques effectués par les élèves le sont à partir de carcasses fournies par les mêmes bouchers locaux à qui ils rétrocèdent les produits finis, il peut arriver qu'ils œuvrent directement pour des particuliers, que ce soient un service traiteur pour un repas organisé par des associations ou, plus rarement, un mariage. Mais aussi directement pour des éleveurs. «Dernièrement, nous avons été sollicités pour découper un agneau. Cela permet à nos élèves de s'aguerrir sur ce genre d'animal». Et les agriculteurs? «Celui qui souhaite tuer une bête pour sa consommation personnelle peut nous solliciter (boucherie@itca.be). Si nous disposons d'un créneau horaire pour le faire, c'est avec plaisir que nous procéderons à la découpe et au conditionne-



La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.



#### CINEY 07/06/202

EFFECTIF: 1499

Commentaire: Stationnaire.

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)			
55%	2.50-2.80	(2.50-2.80)	
60%	2.90-3.10	(2.90-3.10)	
Bonne confirmation	3.20-3.40	(3.20-3.40)	
Assimilés	3.70-4.00	(3.70-4.00)	
CDP	4.10-4.50	(4.10-4.50)	
Bovins de boucherie/Vache	e inf. 10 ans s	up. 400	
kg(€/kg)		•	
Fabrication	1.80-1.90	(1.80-1.90)	
50%	2.00-2.20	(2.00-2.20)	
55%	2.20-2.60	(2.20-2.60)	
Bonne confirmation	2.70-3.00	(2.70-3.00)	
Assimilés	3.50-3.90	(3.50-3.90)	
CDP	3.90-4.20	(3.90-4.20)	
Bovins maigres/Génisses(€	/tête)		
Ordinaires - 180 à 250kg	675-875	(675-875)	
Ordinaires - 250 à 400kg	1175-1225	(1175-1225)	
Ordinaires - 400 à 500kg	1150-1350	(1150-1350)	
PN-PR - pleines	1365-1855	(1365-1855)	
BBB culard - 180 à 250kg	1100-1275	(1100-1275)	
BBB culard - 250 à 400kg	1350-1525	(1350-1525)	
BBB culard - 400 à 500kg	1400-1800	(1400-1800)	
Bovins maigres/Taureaux(			
Ordinaires - 180 à 250 kg	825-1025	(825-1025)	
Ordinaires - 250 à 320 kg	1025-1075	(1025-1075)	
Ordinaires - 320 à 370 kg	1100-1175	(1100-1175)	
Ordinaires - > 370 kg	1200-1250	(1200-1250)	
Assimilés - 180 à 250 kg	1050-1150	(1050-1150)	
Assimilés - 250 à 320 kg	1150-1300	(1150-1300)	
Assimilés - 320 à 370 kg	1200-1500	(1200-1500)	
Assimilés - > 370 kg	1500-1700	(1500-1700)	
CdP 180 à 250 kg	1350-1450	(1350-1450)	
CdP 250 à 320 kg	1475-1575	(1475-1575)	
CdP 320 à 370 kg	1625-1800	(1625-1800)	
CdP > 370 kg	1750-1950	(1750-1950)	
Bovins maigres/Vaches(€/t	•		
PN/PR - Moyennes	650-1550	(650-1550)	
Cat.II - Mixtes	1525-1700	(1525-1700)	
Cat.I - Mixtes	1650-1950	(1650-1950)	
2 à 4 ans - CdP.	1925-3275	(1925-3275)	
agées - CdP.	1825-3175	(1825-3175)	
Veaux(€/tête)			
Laitiers P	0.00-100	(0.00-100)	
Mixtes 1er choix R-U	160-280	(160-280)	
Mixtes 2ème choix O	110-160	(110-160)	
CdP Mâle	600-875	(600-875)	
CdP Femelle	375-700	(375-700)	





#### Bonjour à toutes et à tous,

L'Euro de football que nous attendions tous, vient de débuter, toutes les nations qualifiées ont envoyé leurs meilleurs représentants pour défendre leurs couleurs. Nous, éleveurs, comptons sur cet événement international pour booster un peu la consommation de viande bovine qui semble en berne ces derniers temps. Seul bémol : ce manque de collaboration du ciel qui reste d'un gris déprimant!

Au marché de Ciney de ce vendredi, 1.400 têtes étaient exposées. Si les prix restent stables en vaches culardes, ceux des taurillons (surtout ceux de races françaises) semblent plus fermes. En vaches de moindre qualité, les prix restent également station-

#### **BATTICE**

#### 15/06/2024

EFFECTIF: 174

Commentaire : Très peu d'offres : Prix soutenus dans Toutes les catégories. Veaux : prix soutenus également.

egarennena		
Bovins de boucherie/Taure	eaux(€/kg)	
Bonne conformation - U	2.22-3.00	(2.22-3.00)
Taureaux 55% - R	2.00-2.50	(2.00-2.50)
Poids lourds - O	1.90-2.20	(1.90-2.20)
Bovins de boucherie/Vach	e inf. 10 ans s	up. 400
kg(€/tête)		
Bonne conformation - R	1100-1600	(1100-1600)
1re catégorie 45% - O	750-1100	(750-1100)
2e qualité 40% - P	450-750	(450-750)
De fabrication - P-	250-450	(250-450)
Elevage/Vaches(€/tête)		
Vaches cdp de < 5 ans	1800-2800	(1800-2800)
Vaches cdp de > 5 ans	1700-2700	(1700-2700)
Bonnes Vaches Ordinaires	1000-1800	(1000-1800)
Vaches Ordinaires	500-750	(500-750)
Elevage/Veaux(€/tête)		
CdP S - E	400-880	(400-880)
Mixtes 1er choix U	155-280	(155-280)
Mixtes 2e choix O	130-155	(130-155)
Laitiers O-P	0.00-130	(0.00-130)

#### PRIX OFFICIELS

Jenianic au 2 1/00 au 2//03/2024				
Bovins de boucherie/Génisses(€/100 kg vif)				
Culs de poulain	350	(350)		
Assimilés	315	(315)		
Bonne conformation	265	(265)		
Ordinaires	225	(225)		
Bovins de boucherie/Moyen	ne(€/100 kg v	/if)		
	299.53	(299.53)		
Bovins de boucherie/Taurea	ux(€/100 kg v	rif)		
Culs de poulain	415.50	(412.50)		
Assimilés	350	(350)		
Bonne conformation	310	(310)		
60%	267.50	(267.50)		
55%	245	(245)		
Bovins de boucherie/Vaches	€/100 kg vif)			
Culs de poulain	368.75	(368.75)		
Assimilés	320	(320)		
Bonne conformation	250	(250)		
55%	202.50	(202.50)		
50%	162.50	(162.50)		
Fabrication	137.50	(137.50)		

#### CARCASSES - PRIX OFFICIELS

#### 03/06/2024

Génisses(€/100kg carcasse)		
- U2	557.71	(557.38)
E-U3	518.80	(518.80)
- R2	506.22	(506.22)
E - R3	478.91	(478.91)
Faureaux(€/100kg carcasse)		
A - S2	654.47	(654.62)
A - S3	600.47	(600.13)
A - E2	591.64	(591.10)
A - E3	562.23	(562.23)
A - U2	503.51	(499.77)
4 - U3	491.51	(488.43)
4 - R2	451.38	(447.87)
A - R3	409.59	(409.59)
A - O2	410.24	(409.91)
A - O3	373.38	(372.88)
Vaches(€/100kg carcasse)		
D-S2	649.19	(646.75)
D-S3	630.32	(633.34)
D-E2	633.67	(634.26)
D-E3	608.63	(613.36)
D - U2	517.17	(516.50)
D - U3	499.92	(504.48)
O - R2	465.25	(464.99)
D - R3	469.01	(466.88)
O - O2	399.13	(399.28)
D-03	421.84	(422.75)
D-04	429.04	(436.08)
D-P2	343.29	(341.40)
D-P3	375.48	(380.98)

#### PRODUITS LAITIERS

#### 27/05/2024

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie		
Laitière(€/100kg)		
Beurre	685.39	(682.0
Poudre de lait écrémé	259.88	(258.87
Poudre de lait entier	N-C	N-



#### PRIX OFFICIELS

#### 03/06/2024

Porcs(€/100kg carcasse)		
Classe S	N-C	N-C
Classe E	N-C	N-C
Classe S/E	221.81	(221.90)
Porcelet(€/tête)		
ClasseT	85.50	(86.50)



#### DEINZE

-						-	=
1	7	IΛ	6	n	n	7	1

12/06/2024				
Lapins(€/kg)	2.35-2.35	(2.35-2.35)		
Volailles(€/kg)				
Poules extra lourdes +	0.55-0.57	(0.55-0.57)		
ou - 3,5 kg				
Poules brunes 1,8-2 kg	0.02-0.04	(0.03-0.05)		
Poules blanches 1,6-	-0.030.01	(-0.02-0.00)		
1,8 kg				
Poulets à rôtir +/- 1,8 kg	1.24-1.26	(1.22-1.24)		

#### KRUISHOUTEM

#### 11/06/2024

Oeufs(€/100 pièces)
Oeufs de poules élevées en

Prix production	Blancs	Bruns
cat.0, 77.5g	10.75 (10.75)	11.15 (11.15)
cat.1, 72.5g	9.51 (9.51)	9.91 (9.91)
cat.2, 67.5g	8.86 (8.86)	9.36 (9.36)
cat.3, 62.5g	8.20 (8.20)	8.80 (8.75)
cat.4, 57.5g	7.54 (7.54)	8.14 (8.09)
cat.5, 52.5g	6.89 (6.89)	7.29 (7.29)
cat.6, 47.5g	6.23 (6.23)	6.33 (6.33)
cat.7, 42.5g	5.58 (5.58)	5.68 (5.68)
Prix négoce		
XL	11.95 (11.95)	12.35 (12.35)
L	10.06 (10.06)	10.56 (10.56)
M	8.74 (8.74)	9.34 (9.29)
S	6.93 (6.93)	7.03 (7.03)
بر داد دکست		

Oeufs de poules élevées au sol					
Prix production					
cat.0, 77.5g	11.99 (12.28)	13.20 (13.57)			
at.1, 72.5g	10.75 (11.04)	11.96 (12.33)			
at.2, 67.5g	10.16 (10.46)	11.33 (11.66)			
at.3, 62.5g	9.74 (10.05)	10.81 (11.11)			
cat.4, 57.5g	9.35 (9.65)	10.25 (10.51)			
at.5, 52.5g	8.56 (8.79)	9.03 (9.24)			
cat.6, 47.5g	6.23 (6.23)	6.33 (6.33)			
at.7, 42.5g	5.58 (5.58)	5.68 (5.68)			
Prix négoce					
KL -	13.19 (13.48)	14.40 (14.77)			
	11.36 (11.66)	12.53 (12.86)			
M	10.55 (10.85)	11.45 (11.71)			

6.93 (6.93)

7.03 (7.03)



### PRIX OFFICIELS

Semanie uu 17/00 au 25/05/2024					
Blé tendre(Prix livré usine - €/1	t)				
panifiable	N-C	N-C			
fourrager	193	(191)			
Escourgeon fourrager(Prix live	ré usine - €/t)	)			
	N-C	N-C			
Triticale(Prix livré usine - €/t)	N-C	N-C			
Maïs Fourrager	N-C	N-C			

#### SYNAGRA

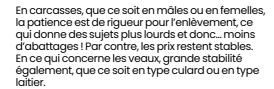
31/05/2024						
Blé tendre(Prix culture ind	Blé tendre(Prix culture indicatifs - €/t)					
standard	189	(193)				
standard non-certifié	184	(188)				
Maïs(Prix culture indicatif	s - €/t)					
certifié	184.50	(184)				
non-certifié	179.50	(179)				
humide 30%	N-C	N-C				
+ ou - €/T/% humidité	N-C	N-C				
Escourgeon fourrager(Prix culture indicatifs - €/t)						
standard	187	(191)				
standard non-certifié	182	(186)				

### POMMES DE TERRE

22/05/20	)24	
Plants Bintje(€/100kg net)		
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 28-35mm	N-C	N-C
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 35-45mm	N-C	N-C
Pomme de terre - Industrie(€/	100kg net)	
Bintje - Tout ve- nant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	45-45	N-C
Fontane - Tout ve- nant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	60-60	(50-55)
Challenger - Tout ve- nant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix dénart HTVA	60-60	(50-55)

#### MATIÈRES PREMIÈRES

7 11111 - 111 - 111				
03/06/2024				
(€/1000 kg dépa	art négo	ce)		
Corn Gluten feed	_			
22% - Europe	271	(271)		
Luzerne déshydratée				
16%, pellets 6mm - France	265	(265)		
Pulpe de betterave déshyd	ratée			
pellets 8mm - France	301	(300)		
Tourteaux de Colza				
extraction - 34% - Belgique	355	(373)		
Tourteaux de lin, plaquette	(€/t)			
pression - 40% - Belgique	493	(489)		
Tourteaux de soja 48%, pellets				
extraction - 43% - Argentine	491	(491)		
Tourteaux de soja 48%, pell	ets			
extraction - 49% - Belgique	519	(520)		
Tourteaux de soja 48%, pellets				
48% - OGM contrôlé - Brésil	663	(668)		
Tourteaux de Tournesol				
extraction - 28% - Argentine	261	(256)		



Veaux viandeux	Stationnaire
Veaux laitier	Stationnaire
Vaches maigres viandeuses	Stationnaire
Réformes viandeuses grasse	Calme
Réformes laitières	Stationnaire
Broutards 4 mois	Stationnaire
Broutards 8 mois	Ferme
Broutards 12 mois	Ferme
Taureaux gras	calme

.....



# CONVENTION CADRE ENTRE LA RÉGION WALLONNE & L'ARSIA

## **UN SOUTIEN DÉCISIF**

Objectifs: la prévention des maladies et la lutte contre celles-ci, voire leur éradication.

epuis janvier 2020, la version revisitée de la convention entre la Région Wallonne (RW) et l'ARSIA aide les éleveuses et éleveurs à supporter le coût de certaines analyses de laboratoire et de visites en ferme. Cette aide est déterminante à plus

Le soutien financier des kits «autopsies» permet, avec l'intervention combinée de la convention AFS-CA, un coût résiduel très faible à charge de l'éleveur pour une autopsie complète et tous les examens pertinents dans la détermination de la cause de la mort. De ce fait, nous avons constaté l'augmentation du recours à ce type de diagnostic mais aussi une progression du taux d'élucidation grâce à ce panel élargi d'analyses, permettant de prendre les mesures adéquates dans la ferme pour soigner les congénères et mettre en place des actions préventives.

Au tarif également très raisonnable grâce à la convention, le Kit achat/vente chez les ruminants est particulièrement important quand on sait que l'introduction d'un animal dans un troupeau est le risque sanitaire le plus important d'apparition d'une maladie.

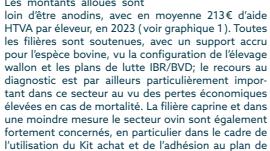
Citons ensuite les aides dans le cadre du plan de lutte IBR, réduisant la facture pour le détenteur et ayant permis à de nombreux troupeaux d'acquérir un statut supérieur sans frais d'analyses supplémentaires, à savoir le statut « Indemne IBR gB ». Une aide sur les analyses BVD et PCR paratuberculose soulage aussi les éleveurs au cours de leur lutte contre ces maladies.

Les propriétaires de petits ruminants ne sont pas en reste, qu'ils recourent au Kit achat petits ruminants ou mènent une lutte contre le Maedi-Visna. Les éleveurs de volailles quant à eux bénéficient de ce soutien via les analyses Salmonella et les hygiéno-

Enfin, la lutte contre l'antibiorésistance est une priorité à laquelle la convention contribue financièrement, grâce à la réalisation d'antibiogrammes à un prix réduit.

#### Des éleveuses et éleveurs tous bénéficiaires

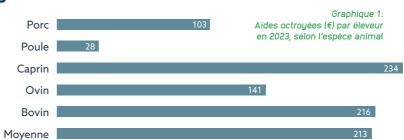
Depuis 2020 et jusqu'à date de facturation du 31/12/2023, 11119 éleveurs ont bénéficié des avantages de cette convention, et certains d'entre eux pour plusieurs espèces animales; elle concerne largement les détenteurs, ce qui était clairement un de ses objectifs. Les montants alloués sont



#### **Effets positifs**

lutte MAEDI-CAEV (graphique 1).

Nous observons ces dernières années une amélioration de la santé du cheptel wallon, révélée par une diminution du taux de mortalité. Notre rapport d'activités 2023, disponible en ligne sur notre site internet, présente en détails les nombreuses actions menées en termes de diagnostic vétérinaire et d'amélioration de la santé des élevages wallons. Ceci est rendu possible notamment grâce au soutien financier significatif qu'apporte la convention avec la RW, qui encourage l'adhésion à certains plans de lutte et au recours accru au diagnostic. Cette convention se poursuit en 2024 et nous espérons pouvoir la reconduire pour les années futures.



## Une aide financière saluée par les éleveurs et l'ARSIA!

Orientée vers le soutien économique de la lutte contre les maladies animales et leur diagnostic, la convention RW/ARSIA a permis d'aider 11119 éleveurs depuis 2020 avec rien que pour l'année 2023, un montant d'aide moyen de 213€ par éleveur pour le volet «analyses de laboratoire». En 3 ans seulement, cette convention est devenue essentielle, en complétant avantageusement les subsides de l'AFSCA, lesquels portent sur la surveillance des maladies officielles et les missions déléguées.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

# NOTRE ÉLEVAGE FACE AU DÉFI DE LA MULTI-PERFORMANCE

DYNAMIQUES OBSERVÉES, ADAPTATIONS & PERSPECTIVES



Jeudi 20 JUIN CINEY





## LE KIT «VENTE»

## OU COMMENT LIMITER LE RISQUE D'INTRODUIRE UNE MALADIE DANS SON TROUPEAU

## Lorsque vous souhaitez vendre ou acheter un bovin, recourir au préalable au kit vente est extrêmement judicieux. Pourquoi et comment?

out comme pour le Kit «Achat », à partir d'une prise de sang, il s'agit de détecter la présence de germes pathogènes dont l'animal mis en vente serait porteur sans le manifester extérieurement, mais qui peuvent néanmoins en transmettre la maladie, à savoir : la salmonellose, la néosporose, la paratuberculose, la mycoplasmose, la leptospirose et la fièvre Q.

Kit vente	Femelle > 2 ans	Måle > 2 ans	Femelle < 2 ans	Måle < 2 ans
IBR				
Néosporose			☑	
Paratuberculose	☑	☑		
Mycoplasmose bovine		☑	☑	☑
Leptospirose		፟		☑
Fièvre Q	☑		☑	☑
Salmonellose	☑	⊌	☑	☑

#### Pourquoi privilégier le kit vente au kit achat?

#### Pour l'acheteur (et la collectivité)

- 1. 100% de biosécurité: si risque par rapport à un pathogène il y a, il sera détecté avant de quitter le troupeau du vendeur et n'aura pas l'occasion de se diffuser dans le troupeau de l'acheteur.
- Si l'animal a été testé avant la vente, l'acquéreur ne doit plus le faire à l'achat, à la condition que le transport du bovin soit totalement « biosécurisé ».
   En 2023, seuls 30 % des achats bovins ont été testés (hors troupeaux d'engraissement purs).

Mais parmi ceux-ci, près de 70% étaient favorables et rassurants, tant pour l'acheteur que le vendeur!

#### Pour le vendeur

- Eviter des frais inutiles, si l'animal se révèle chez l'acheteur positif à un des tests du kit Achat et qu'une convention entre le vendeur et l'acheteur stipule de reprendre l'animal détecté porteur d'une maladie (gain d'un «Aller-Retour»).
- Le Kit «vente» apporte une plus-value commerciale en rassurant l'acheteur sur le plan sanitaire.

#### Quand réaliser le test?

Le plus près possible de la date de la vente et selon le temps nécessaire pour obtenir les résultats. 95% des résultats d'analyses sont fournis endéans les 7 jours avec un délai moyen de 4 jours, à dater du jour de réception de l'échantillon au labo. La prise de sang peut donc être réalisée et envoyée au laboratoire 8 jours avant la vente.

#### Un investissement relativement léger

Le coût varie selon le sexe et l'âge de l'animal (voir tableau). Les éleveurs cotisants à la mutuelle **arsia**\* bénéficient d'une ristourne. Le test obligatoire pour l'IBR est inclus dans les analyses.

#### Points d'attention!

- Le kit Vente ne prémunit pas contre une infection lors du transport. La quarantaine à l'arrivée reste indispensable... et obligatoire!
- Le kit Vente ne dispense pas des prises de sang obligatoires à l'achat (IBR, besnoitiose, ...).

#### LA RECOMMANDATION DE L'ARSIA

D'une manière générale, nous recommandons à tout acheteur de signer au préalable avec le vendeur une garantie de convention sanitaire, dont un modèle est disponible et imprimable sur notre site www.arsia.be. Y sont reprises les maladies citées en début d'article, non reconnues comme vices rédhibitoires, mais testées dans les Kits «Achat/Vente» proposés par l'ARSIA. Les maladies à vice rédhibitoire sont la paratuberculose, la néosporose et la besnoitiose.

#### QUE FAIRE SI LE BOVIN À VENDRE EST POSITIF?

Si vente il y a quand même, elle se fera en connaissance de cause. En tout cas, le vendeur sera pour le moins au courant qu'une ou plusieurs maladies sont présentes dans son élevage... Il peut alors prendre les précautions nécessaires, ne pas engager de frais et de risques liés à un déplacement et au besoin répéter le test sur l'animal. Il faut voir au cas par cas, selon la maladie, le sexe, l'âge, la destination de l'animal. Et surtout, sans tarder, en parler à son vétérinaire et contacter le service de l'administration de la santé de l'ARSIA pour envisager les solutions éventuelles et prendre les dispositions qui s'imposent.

#### MATIÈRE À RÉFLEXIONS...

Parce qu'il s'agit d'un animal, d'un germe pathogène, d'une maladie, parce que le labo travaille avec du «vivant» et donc avec ses aléas, un résultat n'est jamais garanti, à 100% s'entend. Derrière un résultat négatif à la vente, il reste toujours le

risque d'un résultat « faussement négatif ». L'animal peut se révéler positif chez l'acheteur dans les semaines suivantes, à l'occasion d'un test ou parce que la maladie s'exprime ... En réalité, en termes d'épidémiologie, la garantie ideale est celle d'un statut «troupeau Indemne de... »! Les éleveurs et notre association ne le savent que trop, c'est une toute autre démarche, relevant d'un travail collectif de longue haleine et coûteux. Les luttes contre la BVD et l'IBR en attestent, mais dès le résultat abouti, l'investissement porte toujours ses fruits. C'est pourquoi l'ARSIA propose aussi aux éleveurs d'autres plans de lutte libres contre la néosporose, la paratuberculose et travaille actuellement sur la salmonellose, la mycoplasmose, la maladie de Mortellaro (voir en page 3) ...

## VISITES DE SECONDE LIGNE

## TOUT LE MONDE GAGNE À ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ!

A l'ARSIA, une équipe vétérinaire est prête à intervenir chez vous, sur le terrain.

Objectif? Chercher, en collaboration étroite avec votre vétérinaire, des solutions concrètes pour améliorer la situation sanitaire de votre élevage.

Champs d'action? Management des veaux, bilan d'ambiance en étable, évaluation des troubles respiratoires / digestifs, bilans alimentaire et métabolique,...

Nos vétérinaires se déplacent partout en Wallonie, à votre demande et/ou celle de votre vétérinaire d'exploitation.

Intéressé.e? Contactez-les par téléphone au 083/23.05.15 (option 6) ou par mail assistance.enferme@arsia.be

Une approche neutre et transversale de la conduite de votre élevage, en synergie avec votre vétérinaire et les équipes de notre laboratoire de diagnostic.



## **MORTELLARO**

#### SON IMPORTANCE DANS NOS TROUPEAUX LAITIERS

La maladie de Mortellaro s'invite toujours plus dans nos élevages. L'ARSIA a mené en 2023 une enquête sur le terrain et au labo, au sein des troupeaux laitiers hennuyers.

Premiers retours.



a dermatite digitée, aussi appelée maladie de Mortellaro, est une affection contagieuse des bovins caractérisée par une inflammation superficielle de la peau de la couronne des pieds (à la jonction entre la peau et la corne), ce qui entraîne des boiteries impactant le bien-être animal et la production. En effet, étant donné la souffrance de l'animal, celui-ci a tendance à rester couché et donc à moins s'alimenter, ce qui entraîne une baisse importante de productivité (tant laitière que viandeuse).

#### Des bactéries et des facteurs favorisants

......

La maladie est multifactorielle et les causes exactes en sont encore mal connues; des **bactéries du genre** *Treponema* sont fortement impliquées dans l'apparition des lésions bien que leur rôle dans leur développement reste mal compris. La maladie est introduite dans une exploitation suite à l'achat d'un animal porteur. D'autres bactéries, comme *Dichelobacter nodosus* ou *Fusobacterium necrophorum*, semblent également impliquées.

L'hygiène du logement apparaît aussi comme un facteur déterminant dans l'apparition de la maladie et de sa persistance au sein d'une exploitation. D'autre part, des éléments de conduite d'élevage liés à l'hygiène des pieds, tel le parage des onglons par exemple, semblent être importants dans le contrôle de la maladie, sans toutefois être tous clairement identifiés.

#### Une problématique d'élevage en hausse

Cette maladie de plus en plus fréquente dans les élevages en Europe pose de nombreuses questions sur sa gestion au long terme. Une fois introduite dans un élevage, elle est difficilement éradicable malgré les nombreux traitements disponibles sur le marché et réapparait souvent sous forme de flambées successives.

#### Enquête en pays hennuyer

Nous n'avions jusqu'à présent que peu d'informations sur la présence de la maladie dans les élevages laitiers wallons. C'est pourquoi, au travers d'une première enquête financée par la Province de Hainaut, nous avons effectué en parallèle : (1) un dépistage sérologique sur 188 exploitations laitières hennuyères, sélectionnées aléatoirement parmi des prélèvements de lait de tank, destinés au screening de la brucellose en mars 2023 et (2) une enquête en ligne soumise aux éleveurs concernés par ce dépistage. En voici ci-après les constats et résultats.

#### Retours du terrain

Les résultats du questionnaire soumis aux éleveurs ont été riches en informations; la maladie de Mortellaro apparaît bien présente dans les troupeaux en Hainaut. Plus de 60 % des troupeaux sondés indiquent avoir déjà été confrontés à la maladie. La connaissance de la maladie reste toutefois variable, avec près de la moitié des éleveurs interrogés qui ne la connaissent pas ou de loin. Au moment du sondage et du screening sérologique, plus de la moitié ont signalé plus d'une vache en production sur dix présentant une boiterie évocatrice de maladie de Mortellaro; et un nombre important d'entre eux (8%) rapportent jusqu'à plus de 5 vaches sur 10 atteintes. Ces résultats sont interpellants et confirment la nécessité de s'attaquer au problème.

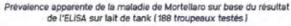
Les mesures de contrôle restent peu connues des éleveurs. Moins d'un tiers d'entre eux contrôlent l'état de santé des pieds des bovins achetés avant leur introduction dans le troupeau, alors même que Mortellaro fait typiquement partie des maladies dont la voie principale d'entrée dans un élevage est l'achat. Quant au parage collectif du troupeau, plus de la moitié des éleveurs n'en effectuent pas. Et parmi ceux-ci, 70 % font appel à un spécialiste pareur, les autres effectuant l'acte eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leur vétérinaire.

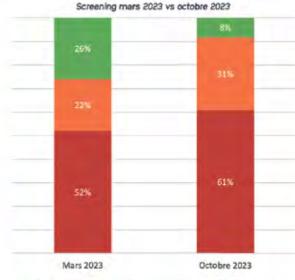
Lorsque la maladie est diagnostiquée, les méthodes de traitement varient beaucoup d'un élevage à l'autre, selon un protocole standardisé ou une stratégie au cas par cas. En termes de traitements, si la majorité des éleveurs ne connaissent pas la ou les molécule(s) utilisée(s) pour traiter leurs animaux, le sulfate de cuivre est cependant évoqué à plusieurs reprises.

#### Résultats, au laboratoire

Pour le contrôle sérologique, le test utilisé détecte dans le lait de tank les anticorps dirigés contre *Treponema phagenedis*, l'un des principaux tréponèmes mis en cause, et permet d'apprécier la circulation de la maladie dans le troupeau ciblé. Par ailleurs, il concourt au suivi de l'évolution de la maladie et à l'adaptation des mesures sanitaires nécessaires pour la contrôler.

Les résultats du dépistage en mars 2023 sont présentés dans le graphique ci-dessous: la maladie est présente à des degrés divers dans plus de 70 % des troupeaux analysés, chiffre proche de ce qui a été relevé par les éleveurs lors de l'enquête. Dans plus de 50 % des troupeaux, le résultat sérologique était fortement positif, révélant une prévalence élevée.





■ Prévalence forte ■ Prévalence modérée ■ Prévalence faible

Si l'on confronte les résultats des tests ELISA et de l'enquête, il semble que les premiers sont d'autant plus élevés que les problèmes de boiterie, à Mortellaro ou non, sont importants dans le troupeau (nombre d'animaux atteints de boiterie et animaux réformés pour boiterie).

Nous avons retesté, 7 mois plus tard, les laits de tank des mêmes exploitations sélectionnées en mars 2023: les résultats montrent une augmentation sensible du nombre de troupeaux avec une prévalence élevée ou modérée. Il serait opportun de répéter dans le temps ces analyses sur le même échantillonnage afin d'avoir une vue plus juste de l'évolution de la réponse sérologique face à *T. phagenedis* et confirmer l'intérêt de ce test ELISA dans le suivi des troupeaux.

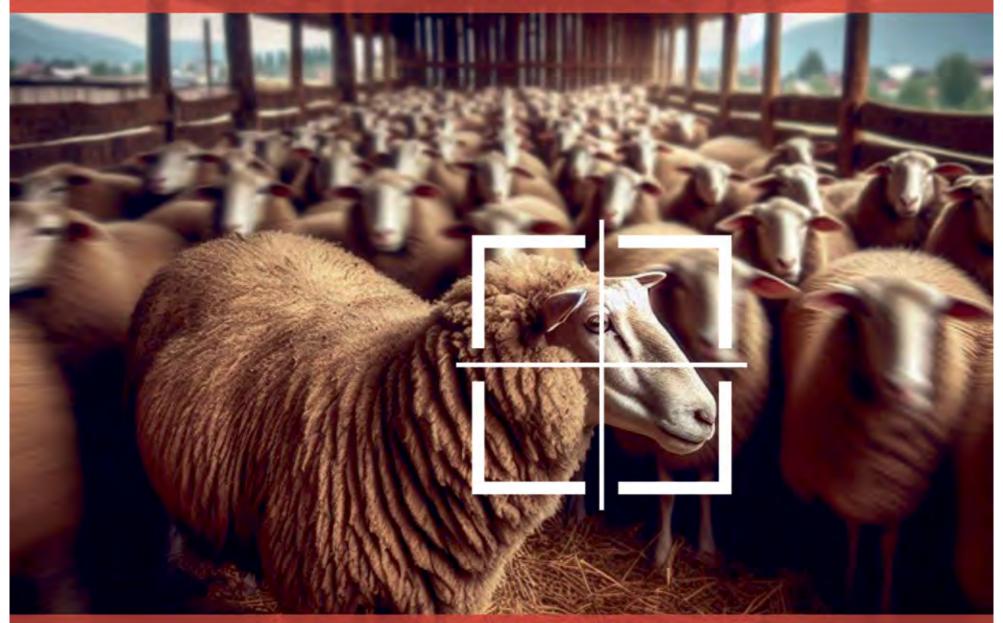
Les résultats de cette enquête sont une première étape dans la prise en main de la maladie par l'ARSIA. Des contacts avec les pareurs professionnels seront également pris pour permettre un suivi plus proche des réalités de terrain et une analyse plus fine des différents facteurs influençant la santé des pieds des bovins wallons.

Il ressort d'une enquête sérologique que la maladie de Mortellaro est présente dans plus de 70 % des exploitations laitières en province de Hainaut. Près de la moitié des éleveurs ne connaissent pas ou peu cette maladie alors même qu'elle engendre des boiteries parfois importantes dans le troupeau, et moins d'un tiers des éleveurs qui achètent des animaux contrôlent l'état de leurs pieds.

Sur base de ces constats, il est important que cette maladie soit prise davantage en considération, pour le bien de nos élevages.



## IL ÉTAIT INFECTÉ ET VOUS L'AVEZ INTRODUIT!?



REGRETTER NE SERT À RIEN. LA PROCHAINE FOIS, TESTEZ POUR ÉVITER LES MAUVAISES SURPRISES.

# POUR LES OVINS ET CAPRINS DESTINÉS À L'ACHAT, NOUS AVONS CONÇU LE KIT INTRODUCTION.

Une offre de dépistage unique d'agents responsables de maladies infectieuses Un test rapide sur base d'un pot de matières fécales et d'un tube de sang

Un coût avantageux pour nos cotisants ARSIA+

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2024, PRÈS DE 900 ANALYSES ONT ÉTÉ RÉALISÉES DANS LE CADRE DU KIT INTRODUCTION OVINS-CAPRINS.

VOUS ACHETEZ? PENSEZ-Y!

Retrouvez toutes les informations sur le Kit Introduction Ovins-Caprins sur notre site web www.arsia.be ou prenez contact avec nous sans plus tarder.

Tel: 083/ 23 05 15 (option 4) / Mail: francois.claine@arsia.be









## RAHMENVEREINBARUNG **ZWISCHEN DER WALLONISCHEN REGION & DER ARSIA**

### EINE ENTSCHEIDENDE UNTERSTÜTZUNG

### Ziele: die Vorsorge und Bekämpfung von Krankheiten bzw. deren Ausrottung.

eit Januar 2020 hilft die überarbeitete Version der Vereinbarung zwischen der Wallonischen Region (WR) und der ARSIA den Züchterinnen und Züchtern, die Kosten für bestimmte Laboranalysen und Besuche im Betrieb zu tragen. Diese Hilfe ist in vielerlei Hinsicht entscheidend.

Die finanzielle Unterstützung der Kit «Autopsie» ermöglicht, zusammen mit der kombinierten Intervention der Vereinbarung der FASNK, sehr geringe Restkosten zu Lasten des Züchters für eine vollständige Autopsie und alle relevanten Untersuchungen bei der Bestimmung der Todesursache. Infolgedessen haben wir eine Zunahme der Verwendung dieser Art von Diagnose festgestellt, aber auch eine Steigerung der Aufklärungsrate dank dieses erweiterten Analysepanels, das es ermöglicht, im Betrieb geeignete Maßnahmen zur Behandlung der Artgenossen zu ergreifen und vorbeugende Maßnahmen einzuführen.

Dank der Vereinbarung ist der Kit Ankauf/Verkauf für Wiederkäuer ebenfalls sehr preisgünstig und besonders wichtig, wissend, dass die Einführung eines Tieres in einen Bestand das größte Gesundheitsrisiko für das Auftreten einer Krankheit darstellt.

Die Unterstützung im Rahmen des IBR-Bekämpfungsplans hat die Kosten für den Tierhalter gesenkt und vielen Herden ermöglicht, ohne zusätzliche Analysekosten einen höheren Status zu erlangen, nämlich den Status "Seuchenfrei IBR gB". Eine Hilfe bei den BVD- und Paratuberkulose-PCR-Analysen entlastet die Landwirte auch bei der Bekämpfung dieser Krankheiten.

Auch die Besitzer von kleinen Wiederkäuern kommen nicht zu kurz, ob sie nun den Kit Ankauf kleine Wiederkäuer nutzen oder eine Bekämpfung des Maedi-Visna führen. Die Geflügelzüchter profitieren von dieser Unterstützung in Form von Salmonella-Tests und Hygieneogrammen.

Schließlich ist die Bekämpfung der Antibiotikaresistenz eine Priorität, zu der die Vereinbarung durch die Durchführung von Antibiogrammen zu einem re-

duzierten Preis einen finanziellen Beitrag leistet.

#### Alle Züchterinnen und Züchter profitieren



Seit 2020 und bis zum Rechnungsdatum des 31.12.2023 haben 11.119 Züchter die Vorteile dieser Vereinbarung in Anspruch genommen, einige von ihnen für mehrere Tierarten; sie betrifft weitgehend die Tierhalter, was eindeutig eines ihrer Ziele war. Die zugewiesenen Beträge sind alles andere als unbedeutend, mit durchschnittlich 213€ an Beihilfen (ohne MwSt.) pro Landwirt im Jahr 2023 (siehe Grafik 1). Alle Branchen werden unterstützt, wobei die Unterstützung für Rinder angesichts der Konfiguration der wallonischen Viehzucht und der IBR/BVD-Bekämpfungspläne verstärkt wird; aufgrund der hohen wirtschaftlichen Verluste im Todesfall kommt dem Einsatz der Diagnostik auch in diesem Bereich eine besondere Bedeutung zu. Der Ziegensektor und in geringerem Maße auch der Schafsektor sind ebenfalls stark betroffen, insbesondere im Zusammenhang mit der Nutzung des Kit Ankauf und der Teilnahme am MAEDI-CAEV-Bekämpfungsplan.

#### Positive Effekte

Die Gesundheit des wallonischen Viehbestands hat sich in den letzten Jahren verbessert, was sich in einem Rückgang der Sterblichkeitsrate widerspiegelt. Unser Tätigkeitsbericht 2023, der online auf unserer Internetseite verfügbar ist, berichtet ausführlich über die zahlreichen Maßnahmen, die im Bereich der Veterinärdiagnostik und der Verbesserung der

Gesundheit wallonischer Zuchtbetriebe ergriffen wurden. Dies wird vor allem durch die erhebliche finanzielle Unterstützung ermöglicht, die die Vereinbarung mit der WR bietet, die die Teilnahme an bestimmten Bekämpfungsplänen und den verstärkten Einsatz der Diagnostik fördert. Diese Vereinbarung läuft bis 2024 und wir hoffen, dass wir sie für die kommenden Jahre verlängern können.

Grafik 1: Gewahrte Beihilfen

#### Eine finanzielle Unterstützung, die von den Züchtern und der ARSIA begrüßt wird!

Die WR/ARSIA-Vereinbarung ist auf die wirtschaftliche Unterstützung der Bekämpfung von Tierseuchen und deren Diagnose ausgerichtet und hat seit 2020 11119 Züchtern geholfen, allein für das Jahr 2023, mit einem durchschnittlichen Beihilfebetrag von 213 € pro Züchter für den Abschnitt "Laboranalysen". Innerhalb von nur 3 Jahren ist diese Vereinbarung essentiell geworden, da sie die Subventionen der FASNK, die sich auf die Überwachung der offiziellen Krankheiten und die delegierten Aufgaben beziehen, vorteilhaft ergänzt.

## GENERALVERSAMMLUNG

## UNSERE VIEHZUCHT VOR DER HERAUSFORDERUNG DER **MULTI-LEISTUNGSFÄHIGKEIT**

BEOBACHTETE DYNAMIKEN, ANPASSUNGEN UND PERSPEKTIV







## **DER KIT «VERKAUF»**

## ODER WIE MAN DAS RISIKO DER EINSCHLEPPUNG EINER KRANKHEIT IN SEINEN BESTAND BEGRENZEN KANN

Wenn Sie ein Rind verkaufen oder ankaufen möchten, ist es äußerst sinnvoll, vorab auf den Kit Verkauf zurückzugreifen. Warum und wie?

ie beim Kit "Ankauf" geht es darum, anhand einer Blutprobe das Vorhandensein von Krankheitserregern nachzuweisen, die das zum Verkauf angebotene Tier in sich trägt, ohne es äußerlich zu zeigen, das aber dennoch die Krankheit übertragen kann, nämlich: die Salmonellose, die Neosporose, die Paratuberkulose, die Mykoplasmose, die Leptospirose und das Q-Fieber.

Kit Verkauf	Weiblich > 2 Jahre	Männlich > 2 Jahre	Welblich < 2 Jahre	Männlich < 2 Jahre
IBR				
Neosporose	☑		☑	
Paratuberkulose	☑	☑		
Rinder-Mykoplasmose		☑	☑	☑
Leptospirose	☑	☑	☑	☑
Q-Fieber			☑	☑
Salmonellose			<b>Ø</b>	☑

#### Warum eher den Kit Verkauf benutzen, als den Kit Ankauf?

Für den Ankäufer (und die Allgemeinheit)

- 100% Biosicherheit: wenn ein Risiko in Bezug auf einen Krankheitserreger besteht, wird dieser vor dem Verlassen der Herde des Verkäufers entdeckt und hat keine Gelegenheit, sich in der Herde des Ankäufers zu verbreiten.
- 2. Wurde das Tier vor dem Verkauf getestet, braucht der Ankäufer dies nicht mehr beim Ankauf zu tun, vorausgesetzt, der Transport des Rindes war vollständig "biosicher".

In 2023 wurden nur 30% der Rinderankäufe getestet (ohne reine Mastbestände).

Aber von diesen waren fast 70% günstig und beruhigend, sowohl für den Ankäufer, als auch für den Verkäufer!

#### Für den Verkäufer

- 3. Unnötige Kosten vermeiden, wenn das Tier beim Käufer positiv auf einen der Tests des Kit Ankauf getestet wird und eine Vereinbarung zwischen dem Verkäufer und dem Käufer besteht, dass das Tier, bei dem eine Krankheit festgestellt wurde, zurückgenommen werden muss (Gewinn eines "Hin- und Rücktransports").
- 4. Der Kit "Verkauf" bietet einen kommerziellen Mehrwert, indem er den Käufer in Bezug auf die Gesundheit beruhigt.

#### Wann den Test durchführen?

So nah wie möglich am Datum des Verkaufs und je nachdem, wie lange es dauert, bis die Ergebnisse vorliegen. 95% der Testergebnisse werden innerhalb von 7 Tagen geliefert, mit einer durchschnittlichen Frist von 4 Tagen ab dem Tag, an dem die Probe im Labor eintrifft. Die Blutprobe kann also 8 Tage vor dem Verkauf durchgeführt und ans Labor geschickt werden.

#### Eine relativ geringe Investition

Die Kosten hängen vom Geschlecht und Alter des Tieres ab (siehe Tabelle). Die Beitragspflichtigen der Solidarkasse Arsia+ erhalten eine Ermäßigung. Der obligatorische IBR-Test ist in den Analysen enthalten.

#### Darauf sollten Sie achten!

- Der Kit Verkauf schützt nicht vor einer Infektion während des Transports. Die Quarantäne bei der Ankunft bleibt unerlässlich ... und Pflicht!
- Der Kit Verkauf befreit nicht von den obligatorischen Ankaufsuntersuchungen (IBR, Besnoitiose, ...).

#### DIE EMPFEHLUNG DER ARSIA

Generell empfehlen wir jedem Käufer, zunächst mit dem Verkäufer eine Gesundheitsvereinbarung zu unterzeichnen, von der ein Muster auf unserer Website verfügbar und ausdruckbar ist arsia.be. Hier werden die am Anfang des Artikels genannten Krankheiten aufgeführt, die nicht als Wandlungsmangel anerkannt, aber in den von der ARSIA angebotenen Kits "Ankauf/Verkauf" getestet werden. Krankheiten mit Wandlungsmangel sind die Paratuberkulose, die Neosporose und die Besnoitiose.

#### WAS TUN, WENN DAS ZU VERKAUFENDE RIND POSITIV IST?

Wenn es dennoch zu einem Verkauf kommt, wird er in Kenntnis der Sachlage erfolgen. Auf jeden Fall weiß der Verkäufer zumindest, dass eine oder mehrere Krankheiten in seiner Zucht vorhanden sind... Er kann dann die notwendigen

Vorsichtsmaßnahmen treffen, keine Kosten und Risiken durch eine Verbringung auf sich nehmen und den Test bei Bedarf am Tier wiederholen. Das muss man von Fall zu Fall sehen, je nach Krankheit, Geschlecht, Alter und Bestimmung des Tieres. Und vor allem sollten Sie unverzüglich Ihren Tierarzt informieren und die Abteilung für Gesundheitsverwaltung der ARSIA kontaktieren, um mögliche Lösungen zu erwägen und entsprechende

#### ZUM NACHDENKEN...

Vorkehrungen zu treffen.

Weil es sich um ein Tier, einen Krankheitserreger oder eine Krankheit handelt, weil das Labor mit "Leben" und somit mit Unwägbarkeiten arbeitet, ist ein Ergebnis nie zu 100 % garantiert. Hinter einem negativen Verkaufsergebnis steht

immer das Risiko eines "falsch negativen" Resultats.

Das Tier kann sich beim Käufer in den folgenden Wochen als positiv erweisen, bei einem Test oder weil die Krankheit ausbricht ...

Aus epidemiologischer Sicht ist die ideale Garantie der Status "Bestand frei von ...,"! Die Züchter und unser Verband wissen nur zu gut, dass dies ein ganz anderer Ansatz ist, der einer langwierigen und kostspieligen kollektiven Arbeit unterliegt. Die Bekämpfung der BVD und der IBR belegen dies, aber sobald das Ergebnis erfolgreich ist, zahlt sich die Investition immer aus. Aus diesem Grund bietet die ARSIA den Züchtern auch andere freiwillige Bekämpfungspläne gegen die Neosporose, die Paratuberkulose an und arbeitet derzeit an der Salmonellose, der Mykoplasmose und der Mortellaro-Krankheit.

## TIERARZTBESUCHE ZWEITER LINIE

### JEDER GEWINNT DURCH GUTE BETREUUNG!

Bei der ARSIA steht ein Veterinärteam bereit, um bei Ihnen vor Ort zu intervenieren.

Ziel? In enger Zusammenarbeit mit Ihrem Tierarzt nach konkreten Lösungen suchen, um die Gesundheitssituation

Aktionsbereiche? Management der Kälber, Bilanz des Stallklimas, Beurteilung von Atem-/ Verdauungsstörungen, Ernährungs- und Stoffwechselbilanzen,...

Unsere Tierärzte fahren auf Ihren Wunsch und/oder den Ihres Betriebstierarztes durch ganz Wallonien.

Interessiert? Kontaktieren Sie sie per Telefon unter 083/23.05.15 (Option 6) oder per E-Mail: assistance.enferme@arsia.be

Ein neutraler und transversaler Ansatz für das Management Ihrer Zucht, in Zusammenarbeit mit Ihrem Tierarzt und den Teams unseres Diagnoselabors.



## **MORTELLARO**

## IHRE BEDEUTUNG IN UNSEREN MILCHBESTÄNDEN

Die Mortellaro-Krankheit dringt immer mehr in unsere Viehzucht ein. Die ARSIA führte 2023 eine Feld- und Laboruntersuchung in den Milchviehherden des Hennegaus durch. Erste Rückmeldungen.



ie Dermatitis Digitalis, auch Mortellaro-Krankheit genannt, ist eine ansteckende Erkrankung bei Rindern, die durch eine oberflächliche Entzündung der Haut an der Fußkrone (am Übergang zwischen Haut und Horn) gekennzeichnet ist, was zu Lahmheit führt, die sich auf das Wohlbefinden der Tiere und die Produktion auswirken. Angesichts des Leidens neigt das Tier dazu, liegen zu bleiben und somit weniger zu fressen, was zu einem erheblichen Rückgang der Produktivität (sowohl der Milch- als auch der Fleischproduktion) führt.

#### Bakterien und begünstigende Faktoren

Die Krankheit ist multifaktoriell und die genauen Ursachen sind noch wenig bekannt **Bakterien der Gattung Treponema** sind stark an der Entstehung der Läsionen beteiligt, obwohl ihre Rolle bei der Entwicklung der Läsionen noch nicht ausreichend verstanden ist. Die Krankheit gelangt durch den Ankauf eines Trägertieres in den Betrieb. Andere Bakterien, wie *Dichelobacter nodosus* oder *Fusobacterium necrophorum*, scheinen ebenfalls beteiligt zu sein.

Die Hygiene der Unterbringung scheint auch ein entscheidender Faktor für den Ausbruch der Krankheit und ihr Fortbestehen in einem Betrieb zu sein. Andererseits scheinen Elemente der Tierhaltung, die mit der Klauenhygiene in Verbindung stehen, wie z. B. das Klauenschneiden, wichtig für die Kontrolle der Krankheit zu sein, obwohl sie nicht alle klar identifiziert sind.

#### Eine zunehmende Problematik der Viehzucht

Diese Krankheit, die in Europa immer häufiger in den Beständen auftritt, wirft viele Fragen zu ihrem langfristigen Management auf. Einmal in einen Bestand eingeschleppt, ist sie trotz der zahlreichen auf dem Markt erhältlichen Behandlungen nur schwer auszurotten und tritt häufig in Form von aufeinanderfolgenden Ausbrüchen wieder auf.

#### Untersuchung im Hennegauer Land

Bisher hatten wir nur wenige Informationen über das Vorkommen der Krankheit in den wallonischen Milchviehbetrieben. Aus diesem Grund haben wir im Rahmen einer ersten, von der Provinz Hennegau finanzierten Umfrage parallel Folgendes durchgeführt: (1) ein serologisches Screening bei 188 Hennegauer Milchviehbetrieben, die nach dem Zufallsprinzip aus Tankmilchproben ausgewählt wurden, die für das Brucellose-Screening im März 2023 bestimmt waren, und (2) eine Online-Umfrage, die den Landwirten vorgelegt wurde, die an diesem Screening teilnahmen. Nachstehend die Feststellungen und Resultate.

#### Rückmeldungen vom Feld

Die Ergebnisse des Fragebogens, der den Landwirten vorgelegt wurde, waren reich an Informationen; die Mortellaro-Krankheit scheint in den Herden des Hennegaus gut vertreten zu sein. Mehr als 60 % der befragten Herden gaben an, bereits mit der Krankheit konfrontiert gewesen zu sein. Der Wissensstand über die Krankheit bleibt jedoch unterschiedlich, so dass fast die Hälfte der befragten Züchter sie nicht oder nur entfernt kennt. Zum Zeitpunkt der Umfrage und des serologischen Screenings meldeten mehr als die Hälfte, mehr als eine von zehn produzierenden Kühen mit Lahmheiten, die auf die Mortellaro Krankheit hindeuteten; und eine beträchtliche Anzahl (8%) berichtete von bis zu mehr als 5 von 10 betroffenen Kühen. Diese Ergebnisse sind herausfordernd und bestätigen die Notwendigkeit, das Problem anzugehen.

Die Kontrollmaßnahmen sind den Züchtern immer noch wenig bekannt. Weniger als ein Drittel von ihnen kontrolliert die Klauengesundheit von angekauften Rindern, bevor sie in die Herde eingeführt werden, obwohl Mortellaro typischerweise zu den Krankheiten gehört, deren Haupteintrittsweg in einen Bestand der Ankauf ist. Was die kollektive Hufpflege des Bestands angeht, so führt mehr als die Hälfte der Züchter diese nicht durch. Und von diesen wenden sich 70 % an einen fachkundigen Hufschmied, die übrigen führen die Handlung selbst oder über ihren Tierarzt durch.

Wenn die Krankheit diagnostiziert wird, sind die Behandlungsmethoden von Betrieb zu Betrieb sehr unterschiedlich, entweder nach einem standardisierten Protokoll oder von Fall zu Fall. Was die Behandlung angeht, so wird Kupfersulfat dennoch mehrfach erwähnt, obwohl die meisten Züchter die zur Behandlung ihrer Tiere eingesetzten Moleküle nicht kennen.

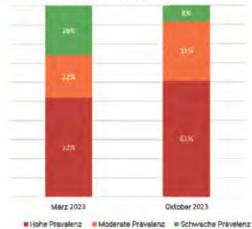
#### Resultate, im Labor

Bei der serologischen Kontrolle weist der verwendete Test in der Tankmilch Antikörper gegen *Treponema phagenedis*, eines der wichtigsten in Frage kommenden Treponemen, nach und ermöglicht es, die Zirkulation der Krankheit in der Zielherde zu beurteilen. Darüber hinaus hilft er, die Entwicklung der Krankheit zu überwachen und die zu ihrer Kontrolle erforderlichen Gesundheitsmaßnahmen anzupassen.

Die Ergebnisse des Screenings im März 2023 sind in der nebenstehenden Abbildung dargestellt: die Krankheit ist in unterschiedlichem Ausmaß in mehr als 70% der untersuchten Herden vorhanden, eine Zahl, die den Angaben der Landwirte bei der Umfrage nahe kommt. In mehr als 50% der Herden war das serologische Ergebnis stark positiv, was auf eine hohe Prävalenz hindeutet.

Wenn man die Ergebnisse der ELISA-Tests und der Umfrage gegenüberstellt, scheint es, dass erstere umso höher sind, je größer die Lahmheitsprobleme (ob mit oder ohne Mortellaro) in der Herde sind (Anzahl der Tiere mit Lahmheit und der Tiere, die wegen Lahmheit reformiert wurden).

Scheinbare Prävalenz der Mortellaro-Krankheit aufgrund des Ergebnisses des ELISA-Tests auf Tankmilch (188 getestete Herden) Screening März 2023 vs. Oktober 2023



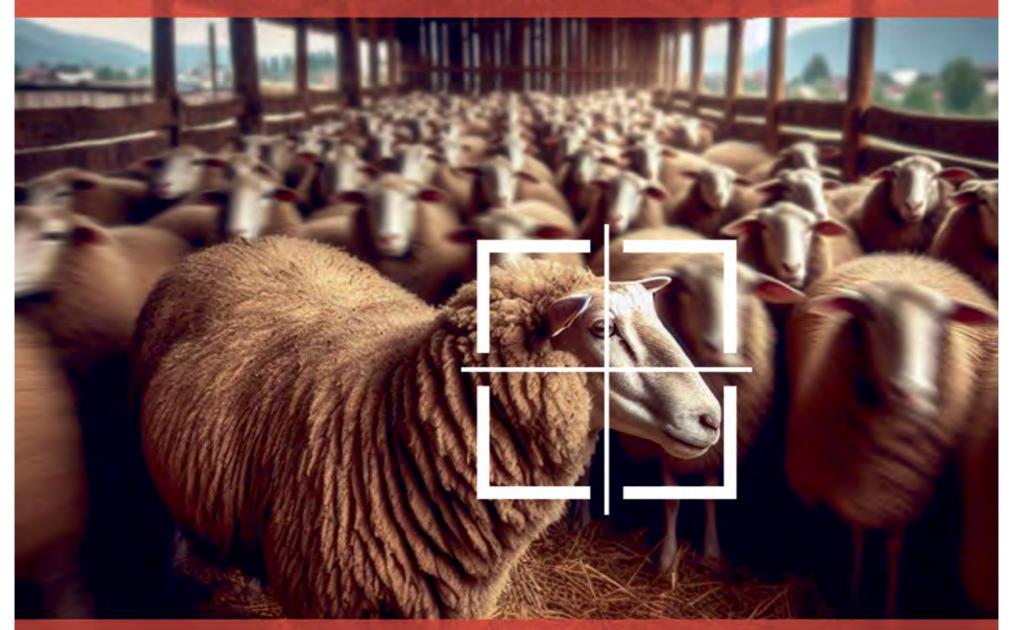
7 Monate später haben wir die Tankmilch aus denselben Betrieben, die im März 2023 ausgewählt wurden, erneut getestet: die Ergebnisse zeigen einen deutlichen Anstieg der Anzahl Herden mit hoher oder mäßiger Prävalenz. Es wäre angebracht, diese Analysen im Laufe der Zeit an derselben Probenahme zu wiederholen, um einen genaueren Überblick über die Entwicklung der serologischen Reaktion auf T. phagenedis zu erhalten und den Wert dieses ELISA-Tests bei der Überwachung der Herden zu bestätigen.

Die Ergebnisse dieser Umfrage sind ein erster Schritt der Handhabung der Krankheit durch die ARSIA. Außerdem werden Kontakte zu professionellen Klauenpflegern geknüpft, um eine praxisnähere Überwachung und eine genauere Analyse der verschiedenen Faktoren, die die Klauengesundheit wallonischer Rinder beeinflussen, zu ermöglichen.

Eine serologische Untersuchung zeigt, dass die Mortellaro-Krankheit in mehr als 70 % der Milchviehbetriebe in der Provinz Hennegau auftritt. Laut einer Umfrage unter Landwirten weiß fast die Hälfte der Landwirte nichts oder nur wenig über diese Krankheit, obwohl sie manchmal erhebliche Lahmheiten im Bestand verursacht. Außerdem kontrolliert weniger als ein Drittel der Landwirte, die Tiere ankaufen, den Zustand der Klauen, obwohl der Ankauf der Hauptweg für die Einschleppung der Krankheit ist. Auf der Grundlage dieser Feststellungen ist es wichtig, dass diese Krankheit zum Wohle und zum Wohlergehen unserer Viehzuchtbetriebe stärker berücksichtigt wird.



## **ES WAR INFIZIERT UND SIE HABEN ES EINGEFÜHRT!?**



BEDAUERN IST NUTZLOS.
TESTEN SIE BEIM NÄCHSTEN MAL, UM BÖSE
ÜBERRASCHUNGEN ZU VERMEIDEN.

## FÜR SCHAFE UND ZIEGEN, DIE ZUM KAUF BESTIMMT SIND, HABEN WIR DEN KIT EINFÜHRUNG ENTWICKELT.

ein einzigartiges Screening-Angebot für Erreger von Infektionskrankheiten ein Schnelltest, der auf einem Topf mit Kot und einem Röhrchen Blut basiert

günstige Kosten für unsere ARSIA+ Beitragszahler

SEIT BEGINN DES JAHRES 2024 WURDEN IM RAHMEN DES KIT EINFÜHRUNG SCHAFE-ZIEGEN RUND 900 ANALYSEN DURCHGEFÜHRT. SIE KAUFEN AN? DENKEN SIE DRAN!

Alle Informationen über den Kit Einführung Schafe-Ziegen finden Sie auf unserer Internetseite www.arsia.be oder kontaktieren Sie uns umgehend.

Tel: 083/ 23 05 15 (Option 4) / Mail: francois.claine@arsia.be







#### SR BRABANT ET SL WAVRE-PERWEZ **MERCREDI 03 JUILLET**

Séance d'information «La transmission, un long fleuve (pas toujours) tranquille: se préparer à la transmission, les démarches à l'installation et les aides All », présentée par Olivier Devalckeneer, Clémence Guillaume et Christian Dawance (FWA et CGTA), à 20h à la FWA (Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux). Inscription via animation@fwa.be. Ouvert à tous.



#### **UAW ARLON-ETALLE-FLORENVILLE - MARDI 25 JUIN**

Traditionnel souper auberge espagnole dès 20h à la salle paroissiale de Villers-sur-Semois. Inscription pour le 20 juin chez Anne-Sophie 0476/35.04.13 ou ghislain. masson@skynet.be

#### **UAW PERUWELZ - JEUDI 27 JUIN**

Journée gourmande et découverte: visite de la distillerie du Centenaire à WIERS (Amer Labiau et autres) suivie d'un repas à l'Auberge du Marais à Callenelle. Plus de détails à venir.

#### **UAW PAYS DE HERVE - MARDI 02 JUILLET**

Visite de Louvain: rdv à 9h gare de Welkenraedt, retour vers 17h30. PAF 60€/pers à verser sur BE13 1030 1204 4539. Inscription et paiement obligatoires auprès d'Anne-Marie au 0473/38.81.26.

#### **UAW MARCHE DURBUY EREZÉE - SAMEDI 06 JUILLET**

Découverte de jardins au pays de Liège. Covoiturage possible, rassemblement au parking à Somme-Leuze (au-dessus de la ferme GEORIS) à 10H15. Pour une organisation optimale, veuillez-vous inscrire: 0478/97.30.71 (Martine).

#### **UAW BEAUMONT - MERBES - CHIMAY MARDI 09 JUILLET**

Voyage annuel «A la découverte d'Amiens». Programme: visite guidée de la cathédrale d'Amiens, diner, visite des Hortillonnages en barque électrique, visite guidée à pieds des vieux quartiers d'Amiens, temps libre, souper sur le chemin du retour. Départs: 6h Chimay Place Léopold; 6h30 Beaumont Place du Belvédère. PAF 85€/ pers. Réservation et paiement avant le 2/07 sur BE 08 1045 3160 5113 communication: Voyage AMIENS: nom(s) + prénom(s) adulte/enfant. Le versement tient lieu de réservation.

#### **UAW SOIGNIES - JEUDI 11 JUILLET**

Journée de détente à Nieuport. 8h départ Soignies,

#### HERON

**Etude GREGOIRE,** Rue des Bas-Oha, 252/a - 4520 MOHA - 085/21.22.23 www.notairegregoire.be

## **VENTE PUBLIQUE**

Commune de Héron – 2ème division Lavoir

Une terre située en lieu-dit « Chemin de Vesta », cadastrée Section A, n°0219P0000, d'une superficie d'un hectare quinze ares sept centiares (1 ha 15 a 7 ca).



Revenu cadastral non indexé: soixante-sept euros (67,00 €). Mise à prix : SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 €)

Enchères du mardi 2 iuillet 2024 à 12H00 au mercredi 10 juillet 2024 à 12H00

Terre libre Visites: sans rendez-vous

Référence 258160

Infos (conditions et localisation) et enchères sur www.biddit.be

retour 20h30 (parking Salamandre). PAF 20€/membre, 25€/ non-membre, enfants -10ans 10€. Inscription et paiement obligatoires sur BE34 1030 1205 9390 pour le 7/07 au plus tard auprès de Gilberte Bavay 067/33.26.79.

#### ARFWA ARFWA

#### ARFWA BRABANT WALLON - VENDREDI 21 JUIN

Jeu de cartes à 13h30 suivi du gouter tartes au hall Manifagri à

#### ARFWA TOURNAI-MOUSCRON - MERCREDI 10 JUILLET

Excursion du comité Après vous. Journée à Steenwerck. Départ à 7h30 Tournai expo à Kain. Visite du musée de la vie rurale, repas, découverte de la ferme des Orques et arrêt à la gaufre du pas flamand. Retour vers 18h. Prix 90€ sur BE 83 732672012415 au plus tard le 30 juin. Inscription chez Monique 069/64.73.49 ou Françoise 0493/92.38.06.

#### **ARFWA BRABANT WALLON - DIMANCHE 21 JUILLET**

Journée festive et récréative à partir de 12h à la Salle le TENSOUL (Rue Tensoul 1 à 1450 Cortil Noirmont (Chastre)). BBQ 45€pp/ membre ARFWA-FWA, 50€ non-membre (all in) Inscription chez Béatrice De Wilde 0496/32.22.14 ou Christiane Gilot 0473/26.98.83 au plus tard le 15 juillet, à verser sur BE37 1031 1498

#### ARFWA HERVE - DU JEUDI 12 AU SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Voyage de 3 jours en Ardennes (Vresse-sur Semois - Bouillon - Sedan - Rochehaut - Bastogne). Départ Barchon Voyages Léonard à 8h, Herve Place de la Gare à 8h30. Prix: 665€ chambre double + 155€ chambre single. Inscription au plus tard le 15 mai chez Victor TAETER 087/30.13.26 ou 0496/74.23.06. Plus d'infos lors de l'inscription. Acompte de 195€ à verser au plus tard le 15 mai sur BE30 1030 1586 3511 avec la mention «acompte voyage Ardennes». Solde de 470€ ou 625€ en single à régler au plus tard le 02 août.

#### **DIVERS**

#### FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER **MERCREDI 19 ET JEUDI 20 JUIN**

Festival de l'agroécologie et de l'agriculture de conservation. Plus d'infos sur www.festival-acs.be

#### **SURICE - LUNDI 24 JUIN**

Rencontre «Coin de champ» Biowallonie à 16h, spécial petits fruits bio. Moments d'échanges et de conseils techniques sur le terrain! Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

#### **CINEY - MARDI 25 JUIN**

Concours et expertise Blanc Bleu Belge de l'AREDB dès 10h30 au Marché couvert de Ciney (Rue du Marché Couvert, 1, 5590 CINEY). Restauration sur place. Info: 0479/50.76.31 (Marc Pierard).





#### WALLONIE - SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN

Journées fermes ouvertes. Accès libre et gratuit dans plus de 60 fermes wallonnes. Programme complet sur www.jfo.be

#### ASSESSE - VENDREDI 05 JUILLET

Biowall'Innov, premier salon professionnel technique axé polyculture-élevage bio. 19 ateliers sur des techniques innovantes, visites d'essais, stands d'exposition & restauration... Entrée gratuite mais inscription obligatoire sur www.biowallonie.com/agenda.

#### FLEURUS - VENDREDI 05 JUILLET

Voyage de la Régionale des Eleveurs de Charleroi. Départ 9h en car depuis le dépôt des Voyages Léonard à Fleurus. Visite de l'élevage de Mr Gourmet F-X à Han-Sur-Lesse, repas au restaurant «Les 7 Meuses» et visite libre des Jardins d'Annevoie. PAF: 65€ tout compris. Infos et inscriptions avant le 1er juillet au 0494/30.05.87 (Florence Lambillotte).

## **VOTRE HISTOIRE NOUS INTÉRESSE!**

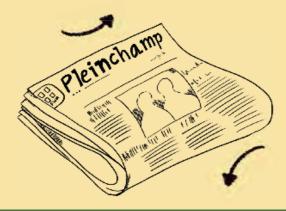
#### **VENEZ NOUS LA RACONTER.**

Vous êtes confrontés à une situation qui, selon vous, PRÉSENTE UN **intérêt collectif**?

Vous désirez partager UNE **expérience** innovante?

Vous voulez contribuer à véhiculer UNFIMAGE POSITIVE DE L'AGRICULTURE?

Les colonnes de votre Pleinchamp ATTENDENT VOS **TÉMOIGNAGES** ET VOS IDÉES



UNE SEULE ADRESSE : pleinchamp@fwa.be

## MATERIEL

Cherche télescopique, chargeur bull articulé 4X4 marque sans importance. Peu importe l'état T 0495/277174 (37368)

Petites annonces

Cherche Tracteur 4X4 JD MF Case Renault Fendt. Peu importe l'état. Aussi moderne. Zetor tous types T 0495/277174 (37380)

#### **MATERIEL** (à vendre

AV tracteur 25CV de 1955 David Brown en ordre 2500€ Tél: 0496/524042 (38191) A vendre presse petits ballots NH370 ETNH376 région Hannut Tél après 20h 0476/658171 (37761)

Nettoyage d'étables, bovins, volailles à l'eau chaude ou froide et désinfection, même après salmonelloses - 0468104307 (33843)

Nettoyage toitures, panneaux photovoltaïques, façades de bâtiments industriels et agricoles - 0468104307 (33869)

Tracteurs internationaux + pièces d'occasion Smeets Jozef rue Maison Blanche Mouland 0475/548791 (36669)

AV Mercedes E220d 2020 59MKm 37000€ ou VW Touareg noir 2017 117MKm 30000€ ou BMW 730xdrive 2016 120MKm 34000€ sortent d'entretien 0475903074 (37462)

Av faneuses 2-4-6-8 toupies faucheuses de 1.80 à 3.20m plusieurs andaineurs simple et double ébouseuses tonneau à eau/lisier 2000 à 11500 L benne 4à13t tracteur 75 à 115 chev sans ou avec chargeur Bac à eau 1000 à 6000L toutes avec garantie livraison et reprise possible 0475/625299 (37511)

Silos PVC - Cuves inox et PVC - Tout très bon état - Livrés par camion-grue 0475/504101

AV faucheuse condionneuse PZTH212 tonne à lisier ova 4200 litres semoir à maïs Nodet 4 rangs 065/422428 (37696)

AV tracteur Hanomas R430 + tr Guldner ABS10 1955 + fauch JF trainee 2,5m 950€ 0473/521284

AV cause cessation tracteur MF 6613 mélangeuse Kuhn TB état tonneau eau brouette 2 roues 230L 0476/737746

AV bac à eau sur relevage cloture électrique tonneau à eau 11500L et 8400L rouleau lise 3M faucheuse 280M faneuse andaineur etc 0488279271 pince à balle ronde fendeuse buche

AV rouleau 500kg pince à boule 9 cloture pile réseau 1 treuil plusieurs armes chasse masacres 0476885310 (38141)

AV tracteur case IH 1455XL 1987 4RM 10000H 180CH relevage avant en très bon état 27000€ 0497/416787

AV TX BB mixtes blancs. Bonnes origines laitières. Possibilité utiliser croisement. 18-20mois 0475/389222 (38180)

AV TX PN PR Holstein 12 à 14 mois origine IA inscrit GSM 0495/337375 (37691)

AV génisse parthenaise de plus d'un an i3 GSM 0473/261997 ne réponds pas aux sms et curieux (38173) TX saillie à vendre 13-4 6-18 mois Blonde d'Aquitaine troupeau inscrit + génisse 1 an Tél 0478/216539 (35573)

#### **AUTRES ANIMAUX**

AV béliers Suffolk et 5 charolais 18 mois inscrits ou non Ind Maedi 0497/415721 (37662)

A vendre gorets piétrain ainsi que gorets piétrain croisé duroc Tél 0471/384423 (37546)

WARRA

Tél: 00 32 83 65 53 15

www.ets-toussaint.be

\* Valtra Q305 neuf

1\* Valtra T215 neuf 1\* Valtra T155 neuf





MATERIEL D'OCCASION

JOHN DEERE 6150R DirectDrive 7570 h (2013)

WEIDEMANN Chargeur articulé 1770 CX 5500 h (2008

KUHN Combiné de fauche FC 3125 DF-FF Lift-Control + FC 93330 D-RA Lift-Control (2023 + 2022) (UHN Faucheuse GMD 8730-FF Lift-Control (2012) UHN Faneuse GF 8501 MH (2009) (RAMER Chargeur 5050 385 h (2019) HYUNDAI Pelle HX145LCR 300 h (2021)













récolteur 200H

Iohn Deere neufs



Contact: direction@libresthubert.be Ecole secondaire libre Saint-Hubert Rue Saint-Gilles 41 6870 Saint-Hubert

2524-01



1\* Faucheuse Pottinger 352 cross flow

Grand stock de machines sur accu

(2021) 1\* John Deere 355D diésel coupe 1m22 bac

#### **FOURRAGES**

AV foin 2023 bonne qualité le coupe possibilité transport région Fosses-la-Ville 0495/236608 (38167)

Av paille française, RG, foin, préfané, luzerne, foin bio rendu. SPRL Moulin à Vent - 0472/981167 (35964)

AV foin bio et ballots préfanés bio récolte 2023 région Rochefort possibilité livraison 0496/266364 (37468

0032498501568 (33494) AV préfanés 2023-2024 foir

A Vendre paille et foin livrés

AV préfanés 2023-2024 foin propre ballots 1,65x1,2x0,9 transport poss rég Dinant Philippeville 0475415108 (37778)

AV maïs épis moulus vrac ou boules, radicelles de betterave, racines chicon, boules de concentrés de froment pois + trèfle épeautre boules plastifiées - cubes paille foin BIO 0489/327425 (37574)

AV foin et regain 2023 bonne qualité le coupe et ou foin 2024 à convenir ré Beauraing 082 GSM 0474/999718 (37694)

#### **RENCONTRES**

Agri 74ans cherche compagne pour vivre à la camp aimant nature animaux prov Liège étrangère ok 0478043081 (38157)
Hom 53ans gentil et sincère aime la camp désire rencontrer dame entre 47 et 53ans pour relation amicale et durable si pas sér s'abst rég Philippeville 0472/879997, pas de sms (38148)

#### ENTRETIENS REPARATION RESTAURATION TRACTEURS

TOUTES MARQUES
de 1900 à 2000
+de 25 ans d'expérience
Dépannages à domicile
trav. rapide et soigné
dans mon atelier

0494 523 795



#### **ENVIE DE COMMANDER VOTRE BÂCHE?**

Contactez la cellule animation : animation@fwa.be ou 081 627 407 pour plus d'informations.





#### **DIVERS**

AV rég Libram bon bois chauf mel essen coupe 5m diam 30/40cm dépôt surf encais accès facile vehic. 30 stères poss fendeu prix int 0495751463 (38151)

Evacuation pneus de silos - achat vieux métaux - enlèvement par containers Tél: 0495/602532 (37392)

AV Basculeur de Palox - 2 rampes galva pour pont bascule - Tout très bon état, livrés par camion grue - Cherche Hangar Frisomat prov Liège à démonter & à évacuer par mes soins 0475/504101 (37557)

AV fientes convient en agriculture conventionnelle ou biologique région Libramont Tél: 0472/278553 (38146)

Cherche vieilles machines agricoles tractées par cheval des années 50 Tél: 0479/962789 (38189)







Au service des entreprises et agriculteurs depuis 40 ans **Me Ghislain Royen**, avocat chevronné qui a formé de nombreux exploitants au droit rural dans le cadre des cours de la FWA.

'A.

Compétence, service personnel et personnalisé.

Côte de Hagelstein, 23/25 à 4880 Aubel g.royen.avocat@skynet.be I www.royen.multijuris.org

																	.w.gu	ecier.i	•																	
P	ei	nc	cho	am	<b>)</b> D.⊳	e \	<b>/</b> 0	tre	p	eti	te	an	no	nc	e d	lan	s t	OU	tes	s le	es t	ferr	ne	S C	de	Wa	allo	on	e	}	4/2	39	_	1	F	-WA
Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot. Evite												Evitez	les a	brévi	ations	incon	npréh	nensi	bles).	Rubrique :																
																																				Forfait
	T																																			3 lignes
																																				10 €
																																				11.50 €
																																				13 €
																																				14,50 €
																																				16 €
No	m :						Prénom :																<b>X</b> 1						1,50 €							
							n°n															cadre					-	+ 1,50 €								
Rue :																						Montant						€								
Code postal :							Localité :															Nombre de parution(s): X						s): <b>X</b>								
Té	épho	one	:				e-mail :																		,			€								
TVA (si facture) :							Date et signature :															Facture 2,5					2,50 €									
Comment payer?				a	Par virement anticipatif libellé au compte Iban BE52 1030 8210 4609 (joindre la preuve de paiement). Pas de pièces de monnaie dans les envois.  Pas de pièces de monnaie dans les envois.  Par virement anticipatif libellé (Petites Annonces) Chaussée de Nam pub@fwa.be												ices) Namu	ır 47 -	Total:							€										



&



vous invitent à leur roadshow MERLO le 26 juin 2024 de 10h00 à 17h00

en nos Ets de Philippeville

Plus d'informations sur (7) KD-Services Srl

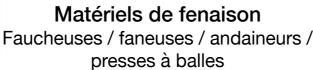




De nombreuses machines exposées / Essai possible / Drink sur place



#### **Tracteurs** entre 70 et 170 cv







Outils de sol Déchaumeurs à dents Déchaumeurs à disques Herses rotatives



Plateaux homologués 8 et 10 m

Bennes homologuées 2 et 3 essieux





#### Matériels forestiers

**Fendeuses** Combinés à bois Scies circulaires **Fagotteuses** Pinces à bois Broyeurs de branches



Kubota









